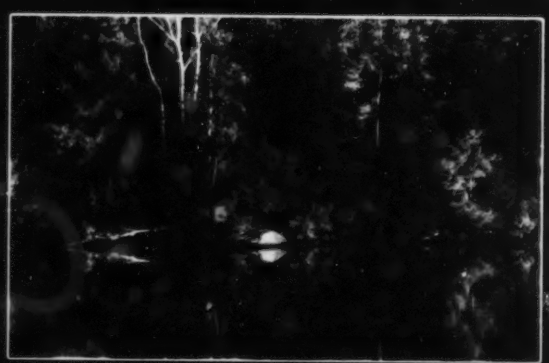

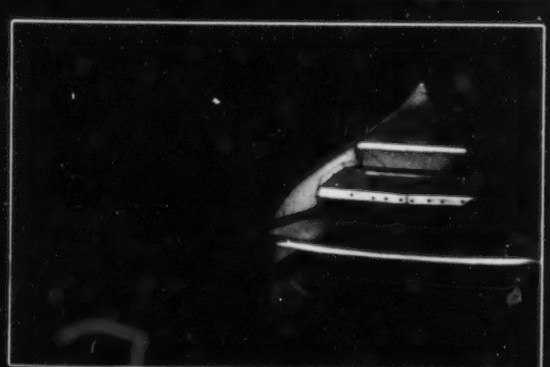

Ontario

Croissance intelligente

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest l'Ontario

Rapport final

Mai 2003

104-00381/

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario

Rapport final

Mai 2003

Ontario
Croissance intelligente
NORD-OUEST DE L'ONTARIO

Le 2 mai 2003

L'honorable David Young
Ministre des Affaires municipales et du Logement
Province de l'Ontario
777, rue Bay, 17e étage
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport final qui fait suite à notre lettre d'avis initiale, envoyée à votre prédécesseur, l'honorable Chris Hodgson, en décembre dernier.

Comme vous le savez, notre comité se réunit tous les mois depuis près d'un an pour discuter des nombreuses questions importantes liées à la croissance et des défis auxquels est confronté le Nord-Ouest de l'Ontario. Pendant ces discussions, nous avons reçu bien des exposés intéressants et instructifs d'un grand nombre de personnes, d'organismes et de ministères.

Le point culminant de ces discussions a été notre lettre d'avis initiale dans laquelle nous avons présenté nos conseils stratégiques généraux concernant notre zone et plusieurs questions précises qui, à notre avis, sont autant d'occasions à saisir immédiatement.

Tout récemment, nous avons organisé des séances de discussion et de consultation publique à Thunder Bay et à Kenora. Nous cherchions à présenter les idées qui étaient inscrites dans notre lettre d'avis initiale aux dirigeants communautaires et au grand public pour déterminer si nous étions sur la bonne voie.

Ayant assisté à ces deux séances, j'ai le plaisir de dire que la réaction à nos idées a été exceptionnellement positive. Nous croyons maintenant que notre rôle en tant que comité est reconnu et que nous avons bien déterminé les questions de première importance pour notre zone. Au cours de ces séances, nous avons également recueilli de nombreuses suggestions constructives que nous avons intégrées dans notre rapport final. Outre ces commentaires précis, les participants ont apprécié que notre liste de questions prioritaires soit coordonnée, interreliée et concise.

Si l'on fait abstraction de cette réaction positive dans l'ensemble, quelques questions précises ont été portées à notre attention tant par des membres du comité que par des participants aux groupes de discussion et, à mon avis, elles méritent que nous y prêtions une attention immédiate.

La première de ces questions est le cadre du ministère des Richesses naturelles intitulé Espace de croissance, qui est une composante de la Stratégie d'aménagement du territoire du Patrimoine vital de l'Ontario. Les dirigeants municipaux qui ont assisté aux séances ont souligné la nécessité de collaborer plus étroitement avec le secteur municipal parce que ce cadre aura des répercussions profondes sur l'industrie des produits forestiers et les aires protégées de la zone. Par ailleurs, le comité croit que ce cadre devrait profiter du processus transparent et multipartite de la croissance intelligente.

La seconde question que notre comité aimerait porter à votre attention est la possibilité que la croissance intelligente continue sur sa lancée au cours des années à venir. Le comité pense qu'il faut un défenseur pour pousser plus loin le programme de la croissance intelligente dans le Nord-Ouest de l'Ontario. En fait, le Nord-Ouest a besoin de nombreux défenseurs, en plus du ministère du Développement du Nord et des Mines, pour être certain que les recommandations concernant la réalisation de la croissance intelligente sont bien intégrées dans le processus décisionnel politique et dans la politique gouvernementale.

En terminant, j'aimerais vous dire à quel point mes collègues du comité et moi-même avons apprécié prendre part à ce processus. En tant que groupe, nous sommes convaincus que la croissance intelligente a beaucoup à offrir au Nord-Ouest de l'Ontario et que le présent rapport est un jalon important dans la réalisation de ces possibilités.

La présentation de notre rapport constitue une étape cruciale dans l'élaboration d'une stratégie de croissance intelligente pour la zone. Nous sommes impatients de voir la réaction du gouvernement à nos conseils stratégiques et à nos recommandations précises sur la création d'emplois et de débouchés pour les jeunes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario,

Glenn R. Witherspoon

Glenn Witherspoon

p. j.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 4

Énoncé de mission du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario 5

La croissance intelligente touche tout le monde 5

Vue d'ensemble du Nord-Ouest de l'Ontario et des principaux secteurs 7

Croissance intelligente dans le Nord de l'Ontario 11

Importance de la croissance intelligente pour le Nord-Ouest de l'Ontario 11

Thèmes de la croissance intelligente dans le Nord-Ouest 12

Points prioritaires

1. Grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers 13
2. Attirer et retenir les jeunes et les jeunes familles 17
3. Aménagement des terres de la Couronne 19
4. Expansion d'entreprises nouvelles et existantes 21
5. Exploitation des ressources naturelles sur les terres traditionnelles des Premières Nations 23
6. Expansion du réseau de routes praticables en tout temps 25
7. Transcanadienne et autres routes importantes 26
8. Amélioration de la connectivité 28

Annexe 1 Résumé des consultations publiques 33

Annexe 2 Soutien interministériel du Comité du Nord-Ouest 35

Annexe 3 Profil de la zone du Nord-Ouest de l'Ontario 37

Annexe 4 Membres du Comité de la zone du Nord-Ouest 41

Le maire de Fort Frances, Glenn Witherspoon (accompagné des autres membres du Comité) est à la tête du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario. De gauche à droite : Harold Wilson, Don Bubar, Patricia Long, Sandy Dickson, Glenn Witherspoon, Lorne Crawford, Sidney Wintle, Pat Richardson, Harvey Yesno et Michael McGuire.

Membres du Comité :

Glenn Witherspoon, maire, Ville de Fort Frances (président du Comité)

Ken Boshcoff, maire, Ville de Thunder Bay

Don Bubar, président-directeur général, Avalon Ventures Ltd.

David Canfield, maire, Ville de Kenora

Lorne Crawford, président, Northwestern Strategies Inc.

Sandy Dickson, présidente provinciale, Conseil consultatif de la pêche et de la chasse de l'Ontario

Cliff Friesen, vice-président exécutif, Bearskin Airlines

Patricia Lang, présidente, Confederation College

Mary Mackenzie, secrétaire et directrice des services généraux et de planification, Ville de Sioux Lookout

Michael McGuire, président, Association des Métis autochtones de l'Ontario

Pat Richardson, maire, Ville de Marathon

Mike Shusterman, président, Chambre de commerce de Land of the Nipigon

Harold Wilson, directeur général, Northwestern Ontario Development Network

Sidney Wintle, maire, Ville de Dresden

Harvey Yesno, président-directeur général, Nishnawbe Aski Development Fund

Introduction

Un solide sentiment d'appartenance à la communauté et d'incroyables possibilités de vie en plein air ne sont que deux des maintes raisons pour vouloir vivre et élever une famille dans le Nord-Ouest de l'Ontario. En dépit de ses forces, cette région ne croît pas comme elle le devrait et sa population a diminué sur une base régulière au cours des dernières décennies. Le défi est donc de tabler sur les forces du Nord-Ouest de l'Ontario dans le but de placer cette région dans une position avantageuse sur le plan économique pour le nouveau siècle.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement était conscient que les habitants de la région étaient les mieux placés pour relever ce défi. C'est pourquoi, en février dernier, il a créé le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario – groupe composé de leaders provenant de l'industrie, d'établissements d'enseignement, de collectivités autochtones et métisses, du secteur municipal et d'autres organismes communautaires – pour formuler des recommandations afin d'assurer la croissance et la prospérité du Nord-Ouest de l'Ontario. La création de comités dans chacune des cinq zones de la province a été l'une des premières mesures prises par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie de croissance intelligente.

Après avoir passé près d'un an à se réunir et à établir un consensus, les membres du comité en sont arrivés à un point crucial de leur mandat. Les recommandations finales présentent les domaines où la province et d'autres peuvent commencer à agir dès maintenant.

Énoncé de mission du Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario

Le Comité s'est donné l'énoncé de mission suivant pour orienter ses travaux.

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario fournira des conseils quant à une stratégie de croissance à long terme. Cette stratégie aidera les décideurs au sein des collectivités de la zone du Nord-Ouest à promouvoir la croissance – croissance qui suscite des possibilités économiques, soutient les collectivités, attire de nouveaux résidents, donne aux jeunes familles la possibilité de rester dans la région, et protège et favorise le mode de vie du Nord et l'environnement.

La croissance intelligente touche tout le monde

On prévoit que plus de 15 millions de personnes vivront en Ontario en 2026, soit presque quatre millions de personnes de plus qu'en 1999. Le gouvernement de l'Ontario veut que toutes les régions tirent profit de cette croissance, qu'elles soient urbaines, rurales ou éloignées.

La croissance intelligente est la vision qu'a adoptée le gouvernement pour promouvoir et planifier la croissance de façon à bâtir des économies solides, à édifier des collectivités dynamiques et à promouvoir un environnement sain et propre.

La croissance intelligente est une approche qui vise à :

Établir des consensus – Au cœur de la croissance intelligente se trouve la nécessité d'établir des consensus et des partenariats. Cela tient au fait que les enjeux liés à la croissance débordent les frontières municipales et territoriales. Ils concernent des domaines tels que le transport, l'infrastructure et l'aménagement du territoire et ils ont une incidence différente sur les intervenants. Pour que nous travaillions tous à la réalisation d'objectifs communs, il faudra établir des consensus entre les principaux intervenants, coordonner les processus décisionnels au sein des gouvernements et entre les divers paliers de pouvoir et obtenir l'appui général du public.

Promouvoir et gérer la croissance – La croissance intelligente est une approche qui accueille favorablement la croissance, celle-ci étant apte à créer des entreprises, des emplois et les recettes nécessaires pour offrir les services qui nous sont chers. Bien que cette croissance soit la bienvenue, on reconnaît qu'elle doit être gérée de manière à protéger l'environnement et à assurer aux résidents une qualité de vie élevée.

Mettre les choses en perspective – La croissance intelligente nous invite à adopter une vision à plus long terme lorsque nous planifions la croissance. Elle nous invite à dépenser les deniers publics de façon plus stratégique. En d'autres termes, la croissance intelligente est une initiative qui vise à améliorer encore la qualité de vie des gens de toute la province par la mise en oeuvre de mesures stratégiques adaptées aux besoins de chaque zone.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des exemples d'initiatives de croissance intelligente, consultez **www.smartgrowth.gov.on.ca.**

Source : Donald H. Davies et Diana Astrid Fernandes

Zone du Nord-Ouest de l'Ontario - Croissance intelligente

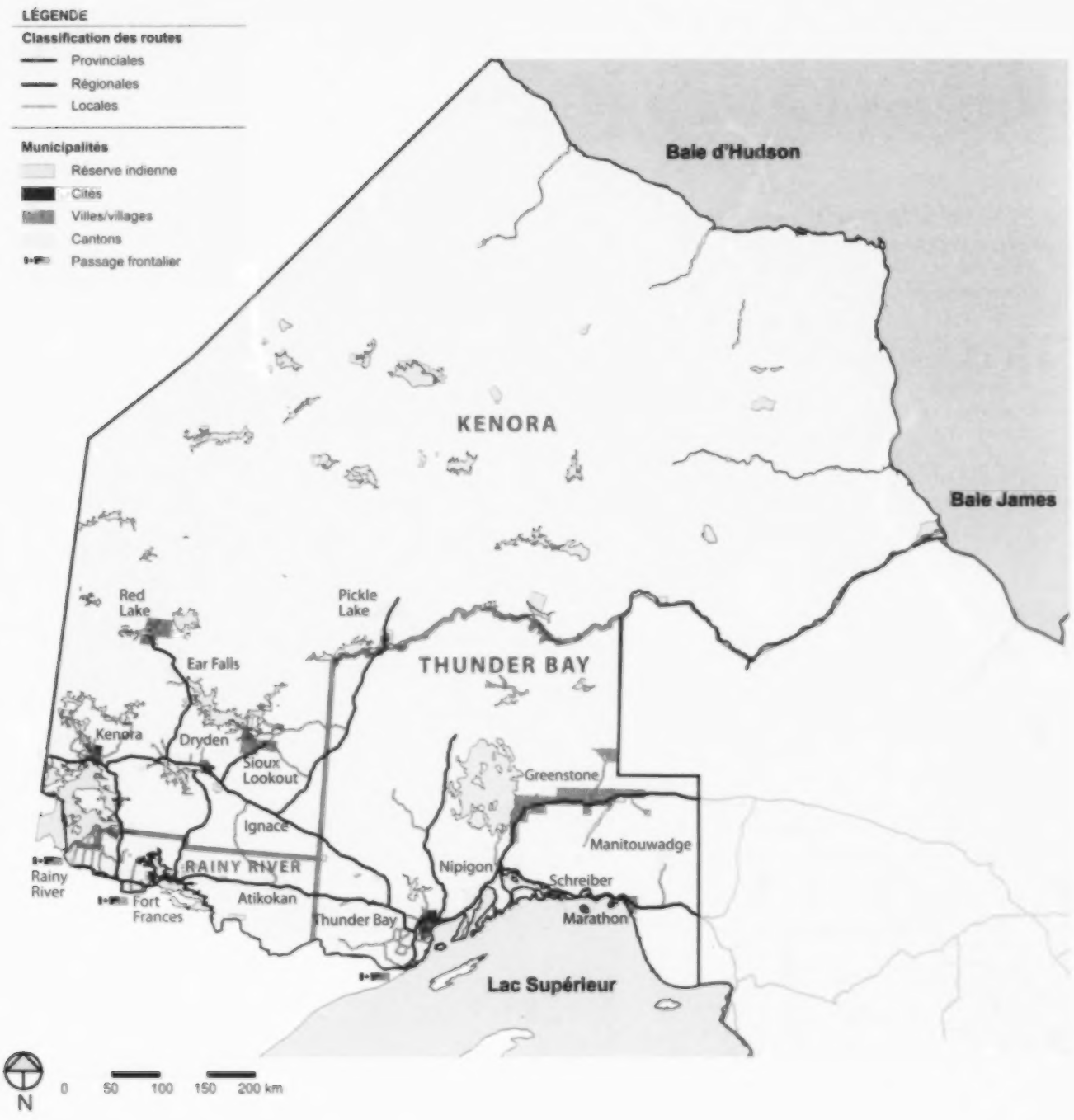

Vue d'ensemble du Nord-Ouest de l'Ontario et des principaux secteurs

Le Comité a passé beaucoup de temps à écouter les exposés présentés par divers secteurs et ministères sur une vaste gamme de sujets d'importance pour notre région.

Voici le résumé de ce que nous avons entendu.

Territoire

L'une des caractéristiques déterminantes du Nord-Ouest est sa vaste superficie et les distances qui en séparent les collectivités. Le Nord-Ouest de l'Ontario s'étend sur une superficie de 523 252 km^2 – soit un bon 57 pour cent des terres émergées de la province de l'Ontario.

La géographie du Nord-Ouest de l'Ontario est d'une grande diversité, depuis la toundra du Grand Nord, en passant par les terrains forestiers accidentés du Bouclier canadien au milieu, jusqu'à des zones et bandes de terres agricoles fertiles dans les régions plus au sud.

Depuis les rives de la baie d'Hudson et de la baie James, en passant par les milliers de petits lacs qui parsèment l'ensemble de la région, jusqu'aux rives du lac Supérieur au sud et à l'est, l'eau représente pour le Nord-Ouest à la fois un élément essentiel et des possibilités.

Le patrimoine et les ressources naturels de la région constituent des atouts importants et particuliers qui contribuent à l'excellente qualité de la vie et offrent un grand potentiel pour la région.

Dans le cadre de la récente initiative Des terres pour la vie, à laquelle ont participé plusieurs membres du Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest, on a adopté une approche globale pour la région. Cette initiative, qui a débouché sur le Patrimoine vital de l'Ontario, a conduit à l'établissement d'une stratégie axée sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles. La population du Nord-Ouest désire maintenant s'appuyer sur cette initiative pour relever et exploiter les possibilités de développement économique et de croissance.

Le projet du Littoral du patrimoine des Grands Lacs est un excellent exemple des efforts déployés à cet égard. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Patrimoine vital de l'Ontario, rassemble divers paliers de gouvernement, collectivités, groupes autochtones, industries primaires et groupes d'intérêts afin que le littoral du patrimoine des Grands Lacs demeure une richesse naturelle exceptionnelle et d'excellente qualité et qu'il devienne l'une des principales destinations touristiques mondiales.

Population

Toute discussion concernant la population du Nord-Ouest de l'Ontario doit commencer par l'énoncé d'une réalité fondamentale : la région ne compte pas beaucoup de gens.

Environ 235 000 personnes vivent dans le Nord-Ouest de l'Ontario, la majorité dans quelques centres importants. La région métropolitaine de recensement de Thunder Bay par exemple comprend environ 52 pour cent de la population de la zone.

L'une des plus importantes caractéristiques de la population du Nord-Ouest est qu'elle est à la baisse depuis plusieurs décennies. D'après Statistique Canada, la population a diminué d'environ 4 pour cent depuis 1996. Cette tendance inquiétante a de nombreux effets indésirables et une grande partie des efforts déployés par le Comité visent à réagir à cette tendance et à la renverser.

Une autre caractéristique de la population du Nord-Ouest est qu'elle vieillit plus rapidement que la moyenne provinciale ou nationale. Cela est surtout dû à l'émigration à la hausse des jeunes et des jeunes familles vers le sud de l'Ontario et à une immigration insuffisante de jeunes venus d'ailleurs.

Il convient de souligner une exception notable à ces tendances démographiques. Le Nord-Ouest de l'Ontario compte un nombre important – et toujours croissant – d'enfants et de jeunes appartenant à des collectivités Métis et des Premières Nations. Toute discussion de l'avenir du Nord-Ouest de la province doit reconnaître ce fait et se pencher sur les possibilités et les enjeux que cette réalité implique.

Environ 40 000 Autochtones vivent dans 48 collectivités des Premières Nations situées dans le Nord-Ouest. Approximativement 40 pour cent d'entre eux habitent dans la région de Thunder Bay. Le reste est réparti dans de petites collectivités comptant moins de 500 personnes. Voilà une autre caractéristique du Nord-Ouest qui crée à la fois des enjeux et des possibilités.

Il existe d'excellentes possibilités d'établir des partenariats avec les Premières Nations. En faisant la promotion de la croissance intelligente, il faut tenir compte des intérêts des partenaires autochtones. Le développement des ressources sur les terres traditionnelles doit profiter aux collectivités autochtones et les Premières Nations sont prêtes à

explorer les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation, d'accès aux occasions d'affaires et de partage des recettes.

Économie

L'économie du Nord-Ouest de l'Ontario est relativement diversifiée et inclut des entreprises de transformation du bois sophistiquées, des mines de métaux précieux, des centres d'appels dotés de fibres optiques, des services touristiques en régions éloignées ainsi que des producteurs agricoles dynamiques.

Cependant, le Nord-Ouest dépend encore beaucoup des industries primaires, en particulier de la foresterie. Même si cette dépendance envers les secteurs des ressources naturelles n'est pas en soi un problème, elle s'accompagne inévitablement des enjeux d'une économie marquée par des hausses et des baisses extrêmes qui sont complètement indépendantes de la volonté des intervenants locaux. Par exemple, les marchés internationaux des produits de base pour les minéraux peuvent être extrêmement volatils, ce qui entraîne des difficultés considérables pour les collectivités qui dépendent de l'exploitation minière.

Par conséquent, la diversification plus poussée de l'économie et la création dans le secteur des ressources d'un plus grand nombre d'activités à valeur ajoutée en aval constituent des objectifs prioritaires des chefs des collectivités et du monde des affaires de tout le Nord-Ouest de l'Ontario.

En outre, il est extrêmement important de rappeler aux gens du Nord-Ouest et de tout l'Ontario que les industries des ressources naturelles ne sont pas en déclin. La foresterie et l'exploitation minière ne relèvent pas du passé mais ce sont des industries importantes et génératrices de croissance, tant aujourd'hui que demain.

Une autre idée fausse est que les industries primaires ne sont pas des « industries de pointe » et qu'elles n'offrent pas aux jeunes des possibilités de carrière emballantes. Pourtant, c'est tout le contraire, car la foresterie et l'exploitation minière comptent parmi les industries les plus techniquement avancées qui soient. Elles offriront aux jeunes un nombre de plus en plus grand de carrières stimulantes et bien rémunérées dans un proche avenir, car une grande partie de la main-d'œuvre actuelle approche de la retraite.

La croissance intelligente a un rôle à jouer dans l'élaboration, pour les principaux secteurs du Nord, de stratégies concurrentielles globales qui permettraient de centrer les buts et objectifs du secteur privé, du gouvernement et des établissements d'enseignement.

Voici un bref résumé des quatre principales industries primaires du Nord-Ouest de l'Ontario : la foresterie, le tourisme, l'exploitation minière et l'agriculture.

Foresterie

Il est évident que la bonne gestion des terres forestières est un élément essentiel du succès de la croissance intelligente dans le Nord de l'Ontario, en particulier dans le Nord-Ouest. Les forêts du Nord-Ouest doivent être gérées de façon à permettre une vaste gamme d'utilisations qui, entre autre, soutiennent les emplois et les collectivités et garantissent la santé à long terme des écosystèmes.

L'élaboration d'une stratégie complète visant à stimuler la compétitivité et l'innovation dans l'industrie forestière représente l'un des principaux moyens de favoriser la croissance intelligente dans le Nord-Ouest.

L'industrie forestière constitue l'un des piliers de l'économie du Nord-Ouest et nombre de collectivités en dépendent beaucoup. Elle génère environ 15 300 emplois directs, et 19 100 emplois indirects dans le Nord-Ouest, y compris les trois quarts des emplois du secteur de la fabrication.

Il existe également d'excellentes possibilités d'innovation et de compétitivité dans le secteur des produits forestiers, comme accroître les produits à valeur ajoutée, en particulier parce que ces produits ne sont pas visés par les droits de douane sur le bois d'œuvre résineux qu'imposent les États-Unis.

Il importe aussi de continuer à collaborer avec les entreprises forestières afin de profiter des possibilités d'augmenter le rendement en fibres grâce à l'aménagement intensif des forêts, d'améliorer l'utilisation des fibres, et, en bout de ligne, d'accroître la valeur ajoutée à ces fibres avant qu'elles ne quittent la région.

Pour assurer le succès continu de l'industrie forestière, il est aussi capital de clarifier l'enjeu complexe et à long terme de l'approvisionnement en électricité dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les entreprises forestières et de produits forestiers comptent parmi les plus grands consommateurs d'électricité en Ontario. Par conséquent, elles dépendent de la disponibilité de sources d'électricité fiables, abordables et stables.

Dans le secteur forestier, la croissance intelligente peut s'appuyer sur diverses initiatives importantes déjà en cours, notamment sur les travaux du

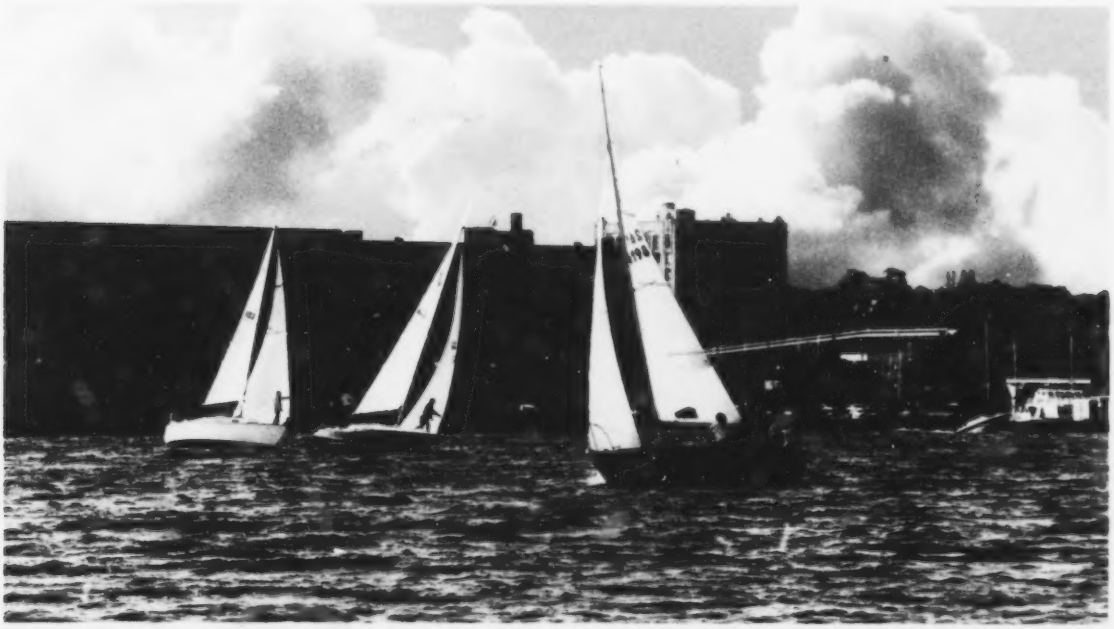

Avec la permission de Thunder Bay Tourism

Northwestern Ontario Forestry Council, du centre de foresterie du Confederation College, de la faculté de foresterie et de l'environnement forestier de l'Université Lakehead, du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario concernant une stratégie pour le secteur forestier, ainsi que sur des initiatives municipales liées au domaine forestier.

Tourisme

Le tourisme constitue une part importante de l'économie du Nord-Ouest et touche pratiquement chaque collectivité de la région. Dans l'ensemble du Nord en 1999, quelque 11,7 millions de visiteurs ont dépensé 1,3 milliard de dollars.

Ainsi, les stratégies visant à promouvoir et à accroître le tourisme représentent un élément important de la croissance intelligente dans la zone.

Les investissements dans l'infrastructure de transport du Nord-Ouest jouent un rôle essentiel pour promouvoir le tourisme en facilitant l'accès aux nombreuses attractions situées dans la zone.

L'existence de nombreuses Premières Nations – en régions éloignées ou non – représente une occasion importante de tourisme culturel. Bien qu'à l'heure actuelle ce marché puisse être relativement petit, il est en pleine croissance et pourrait se révéler très lucratif.

Il convient de noter que le tourisme dans le Nord-Ouest de l'Ontario diffère en de nombreux points des exploitations et possibilités touristiques du Sud de la province.

Par exemple, le secteur le plus important de l'industrie touristique dans le Nord-Ouest est lié aux ressources naturelles. Ainsi, la gestion et le développement des terres de la Couronne sont d'une importance capitale pour l'industrie touristique du Nord-Ouest, particulièrement en ce qui concerne la tenure à long terme des exploitations touristiques éloignées.

Une autre différence importante a trait aux principaux marchés touristiques, qui se trouvent pour le Nord-Ouest dans les États du Midwest et, dans une moindre mesure, au Manitoba. Pour le sud – et même le nord-est – de l'Ontario, les principaux marchés sont situés dans le sud de l'Ontario, au Québec et dans les États de l'est bordant les Grands Lacs.

Exploitation minière

L'exploitation minière est une industrie d'une importance fondamentale en Ontario. La majorité des activités minières de la province ont lieu dans le Nord. Toutefois, le Sud profite aussi directement de cette industrie, en raison de la place importante occupée par Toronto comme centre international de financement des mines et du grand nombre de sociétés minières dont le siège social y est situé.

En 2000, l'extraction, l'exploitation et la production minières ont généré 6,171 milliards de dollars d'activité économique dans tout l'Ontario, de même qu'environ 18 000 emplois directs et 75 000 emplois indirects. Ce qui peut surprendre, c'est que toute cette activité a lieu sur une superficie cumulative égale à environ 0,01 pour cent des terres émergées de la province, fait qui montre bien l'espace relativement restreint qu'occupent les mines dans l'environnement comparativement à leur potentiel de création de richesse.

Source : Graham Oxby

L'exploitation minière est une industrie innovatrice et capitalistique où les emplois sont bien rémunérés et qui exige une main-d'œuvre ayant reçu une éducation et une formation complètes et possédant des compétences spécialisées. Des 1,3 milliard de dollars versés en revenus aux travailleurs miniers dans la province en 1999, 85 pour cent ont été touchés dans le nord de l'Ontario, pour un salaire moyen de près de 60 000 $ par année.

À l'avenir, l'accroissement de la transformation et de la fabrication à valeur ajoutée dans le domaine minier du Nord de l'Ontario créera des possibilités d'augmentation des emplois et de diversification du secteur. Les minéraux industriels et les métaux rares, dont le Nord-Ouest est tout particulièrement riche, offrent des possibilités particulières à cet égard.

Il existe également de nombreuses possibilités de création d'emplois pendant la phase du cycle minier qui précède la mise en exploitation, soit la prospection et l'exploration minière initiale et avancée, en particulier dans la partie la plus nordique de la zone où il y a eu peu d'activité par le passé en raison de l'absence de routes. Encourager les partenariats entre les Premières Nations et l'industrie des minéraux afin de maximiser ces possibilités constitue l'un des principaux thèmes de la croissance intelligente.

Agriculture

L'agriculture représente une ressource renouvelable importante pour le Nord de l'Ontario et offre des possibilités pour ce qui est des nouvelles productions, des productions à valeur ajoutée et des investissements dans les nouvelles technologies.

L'industrie agricole génère 170 millions de dollars par an dans le nord de la province. Elle se compose d'entreprises laitières et d'élevage bovin et représente 3 pour cent de toutes les fermes de l'Ontario. Environ 6 200 personnes travaillent dans l'agriculture et l'industrie de transformation des aliments du Nord.

Il existe des possibilités de croissance pour la production à valeur ajoutée de cultures de saison froide (chou-fleur et chou), plusieurs variétés de plantes adaptées à la production dans le nord (canola, soja et blé dur) et de marchés à créneaux. La production à valeur ajoutée, comme le fromage et les pommes de terre frites, représente un secteur de croissance clé. Les installations de séchoir-élévateur et usines de mélange d'engrais à Thunder Bay sont également des exemples d'infrastructure appuyant la production à valeur ajoutée. Enfin, l'utilisation de l'eau chauffée produite par les entreprises locales pour faire fonctionner des serres pendant toute l'année constitue un autre exemple d'initiative novatrice.

Croissance intelligente dans le Nord de l'Ontario

Les membres du Comité du Nord-Ouest félicitent le gouvernement d'avoir créé des comités des initiatives de croissance intelligente distincts pour le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario. En effet, même si ces deux régions ont en commun un grand nombre de possibilités et d'enjeux, elles possèdent aussi des différences importantes.

À cet égard, on a déjà noté plus haut les différences touchant la commercialisation du tourisme. Une autre différence notable est l'importance relative des deux principales industries primaires dans chacune des zones. Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, c'est la foresterie qui prédomine, alors que dans le Nord-Est, c'est l'exploitation minière.

Cela ne signifie pas que la foresterie soit sans importance dans le Nord-Est, ou que l'exploitation minière ne joue pas un rôle important dans les collectivités du Nord-Ouest. Les deux industries occupent une place importante dans les deux zones.

Ainsi, il importe de noter que la recommandation du Comité de la zone du Nord-Ouest de désigner officiellement une « Grappe d'excellence pour la foresterie » profiterait aussi au Nord-Est, et que la proposition de « Région d'excellence pour l'exploitation minière et ses produits et services » formulée par le Comité du Nord-Est profiterait également au Nord-Ouest.

Importance de la croissance intelligente pour le Nord-Ouest de l'Ontario

Le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest croit que la croissance intelligente représente une occasion unique pour les résidents du Nord-Ouest de travailler ensemble afin de créer un meilleur avenir pour la région. Les membres du Comité s'intéressent passionnément à ce que la région a à offrir et aux possibilités qui existent pour les générations futures. La croissance est essentielle pour soutenir et améliorer la qualité de vie que les résidents du Nord-Ouest attendent de leur région.

Les enjeux auxquels fait face le Nord-Ouest sont bien connus des membres du Comité et sont raisonnablement bien compris. Le Comité reconnaît également que l'on doit appuyer la croissance sur les points forts de la région en déployant des efforts dans certains secteurs et en prenant les bonnes mesures plutôt que d'essayer de trouver des solutions miracles.

La croissance intelligente doit reposer sur diverses initiatives qui ont été récemment mises en œuvre et ont aidé à répondre à ces enjeux. Nous croyons que le succès de la croissance intelligente dépend surtout du processus de consultation et d'établissement d'un consensus qu'elle offre aux multiples intervenants. L'un des plus importants atouts du Nord-Ouest est la capacité de ses résidents de collaborer pour atteindre les mêmes objectifs et de s'unir pour adopter une vision commune pour leurs collectivités. Le succès des initiatives visant à établir une nouvelle école de médecine et un nouvel hôpital à Thunder Bay est un exemple récent de cette capacité.

À cette fin, le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest rassemble des chefs provenant des principaux secteurs du Nord : municipalités, milieu des affaires, collectivités métisses et des Premières Nations, foresterie, tourisme, exploitation minière, agriculture, enseignement postsecondaire et autres groupes communautaires.

En plus de s'appuyer sur les consultations déjà menées sur la croissance intelligente, le Comité a également entendu directement un certain nombre d'intervenants clés qui traitent avec les enjeux et possibilités de la région.

La collaboration permet d'équilibrer les objectifs environnementaux, économiques et de société et de parvenir à un consensus sur la façon dont le Nord-Ouest doit progresser. La province s'est engagée à établir une stratégie de croissance fondée sur les conseils du Comité et de s'en servir comme base dans les décisions provinciales concernant la croissance.

Les ministères provinciaux ont également commencé à collaborer pour ce qui est des enjeux liés à la croissance en créant un conseil de la croissance intelligente pour la zone du Nord-Ouest qui est chargé d'appuyer les travaux du Comité. Voir à l'annexe 2 la description du soutien interministériel apporté au Comité du Nord-Ouest.

Thèmes de la croissance intelligente dans le Nord-Ouest

Même si tout le monde peut apprécier l'avantage d'avoir une stratégie de croissance intelligente à long terme pour le Nord-Ouest de l'Ontario, il reste que la vraie valeur de cette stratégie doit être mesurée en fonction de ses effets réels sur la vie quotidienne des gens de la région, aujourd'hui et demain.

Ainsi, il importe que les piliers de la croissance intelligente – une économie solide et des possibilités d'emploi, des collectivités vigoureuses et un environnement propre et sain – soient liés à des questions plus précises. De cette manière, la stratégie de croissance intelligente pour le Nord-Ouest de l'Ontario aidera la région à profiter des possibilités qui se présentent et de gérer les enjeux qui les accompagnent inévitablement.

Afin d'établir ces liens, le Comité de la zone du Nord-Ouest a élaboré une série de « thèmes » de la croissance intelligente qui serviront à organiser et à coordonner les réflexions et discussions sur des points particuliers, de manière à fournir de meilleurs conseils et à améliorer les chances que ces conseils englobent et favorisent plusieurs valeurs et buts de la croissance intelligente en même temps.

Le Comité s'est d'abord fondé sur le thème global voulant que le Nord-Ouest s'appuie sur ses points forts actuels. Plutôt que de se plaindre de ce qui manque à la région, le Comité croit fermement que les chefs de file devraient s'attarder à ce que le Nord-Ouest possède actuellement et à ce qu'il accomplit déjà avec succès.

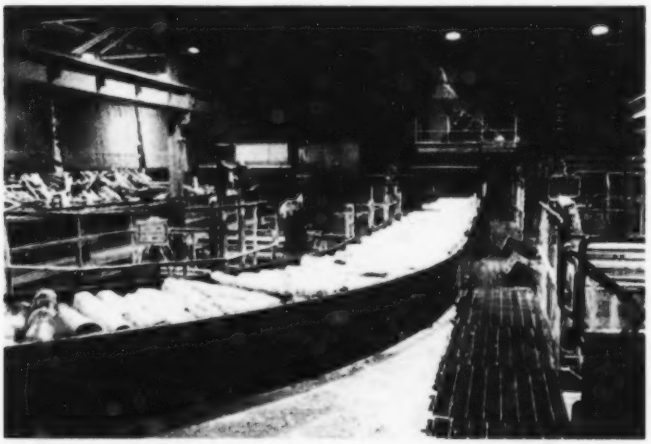

Source : Wardrop Engineering Inc.

Voici les autres principaux thèmes précisés pour le Nord-Ouest :

- se préparer à la croissance en examinant les répercussions probables ou possibles des tendances démographiques à venir;
- trouver de nouveaux moyens d'assurer la croissance grâce à la création de partenariats, à la mise en œuvre de mesures d'encouragement pour les entreprises, à des investissements dans les industries primaires et à l'établissement de liens entre les centres d'enseignement et les industries en place;
- créer une main-d'œuvre solide en forgeant des liens plus étroits entre les collèges et universités, et en élaborant de meilleurs programmes de formation coopératifs et d'apprentissage;
- promouvoir le Nord-Ouest de façon à ce que les investisseurs potentiels, les résidents et les visiteurs connaissent tous les avantages que leur offre la région;
- collaborer avec les collectivités métisses et des Premières Nations, qui connaissent une croissance rapide, afin de créer des débouchés pour tous les jeunes de la région.

Un important principe relevé par le Comité est la nécessité d'améliorer la compétitivité économique du Nord-Ouest de l'Ontario. Dans le Nord-Ouest, comme ailleurs, la prospérité future pourra être assurée uniquement si l'on favorise sans relâche l'innovation et la productivité accrue.

L'investissement dans l'infrastructure et l'utilisation efficace de l'infrastructure en place représentent une autre question importante. Les membres du Comité ont indiqué que des investissements stratégiques dans l'infrastructure constitue une part importante de la préparation de la zone à la croissance.

Le Comité croit que, collectivement, ces thèmes peuvent fournir aux décideurs un outil utile pour examiner les questions et enjeux particuliers auxquels ils sont confrontés et pour mieux discerner les possibilités futures qui s'offrent au Nord-Ouest de l'Ontario.

Points prioritaires

En plus des principaux thèmes traités dans la partie précédente, le Comité a cerné plusieurs questions précises qui méritent une attention immédiate et plusieurs « points prioritaires » que le gouvernement devrait examiner. Voici les détails de ces « points prioritaires », y compris des renseignements généraux et les conseils formulés au gouvernement.

Point nº 1

Grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers

Renseignements généraux

Dans le Nord de l'Ontario, nous devons exploiter un vaste éventail de possibilités afin de maximiser la valeur durable de nos ressources naturelles, notamment grâce aux activités suivantes : récolte de la fibre ligneuse, extraction de ressources minérales, aménagement de lots pour chalets et d'entreprises commerciales de loisirs sur les terres de la Couronne, embouteillage d'eau, extraction de la tourbe, exploitation de l'énergie renouvelable et cueillette de riz sauvage.

On peut soutenir que, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, les plus importantes possibilités sont liées à la grappe de la foresterie et des produits forestiers.

Une grande partie des quelque 170 millions d'acres de forêt que compte l'Ontario se situe dans les zones de croissance intelligente du Nord-Ouest et du Nord-Est. Les vastes forêts du Nord constituent l'un des principaux atouts de la région et il est essentiel que l'on gère judicieusement ces terres si l'on veut réaliser d'importants objectifs économiques, sociaux et environnementaux et favoriser la croissance durable des collectivités du Nord.

La gestion des forêts de l'Ontario vise une vaste gamme d'utilisations, notamment le maintien des emplois et des collectivités et la santé à long terme des écosystèmes. Le gouvernement provincial doit encourager le développement économique accru des terres. L'un des principaux moyens de promouvoir la croissance intelligente dans le Nord-Ouest sera l'élaboration d'une stratégie complète favorisant la compétitivité et l'innovation dans la foresterie et les industries connexes.

L'existence d'une industrie forestière concurrentielle est vitale pour l'avenir du Nord-Ouest. Étant l'une des principales industries et l'un des plus grands employeurs de la zone, le secteur de la foresterie et des produits forestiers continuera d'être un important moteur économique pour les collectivités du Nord-Ouest. L'industrie forestière génère plus de15 000 emplois directs et 19 000 emplois indirects dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les scieries, usines de pâtes et papiers, usines de carton de fibre ainsi que les activités connexes – exploitation de terres boisées, récolte, reforestation, soins sylvicoles et transport – constituent le fondement de l'économie de nombreuses collectivités.

La foresterie et les produits forestiers forment un secteur dynamique qui offre d'excellentes possibilités et représente un grand potentiel pour ce qui est d'accroître l'innovation et la compétitivité, notamment d'augmenter la production à valeur ajoutée. Selon une étude commandée par le Fonds du patrimoine vital, le secteur des produits en bois massif à valeur ajoutée emploie trois fois plus de personnes que le secteur des produits du bois.

Le Nord-Ouest inclut déjà un grand nombre des éléments qui caractérisent une grappe de foresterie et de produits forestiers dynamique. Divers intervenants sont déterminés à s'appuyer sur les points forts actuels du secteur de la foresterie et des produits forestiers et à accroître la compétitivité de ce secteur afin de créer des emplois et la prospérité.

Puisque les entreprises forestières et de produits forestiers sont parmi les plus grands consommateurs d'électricité en Ontario, la compétitivité de cette industrie est étroitement liée aux coûts de l'électricité et à la disponibilité de sources d'électricité fiables et abordables. En effet, la volatilité des prix risque d'entraîner des fermetures d'usines.

L'électricité est une question complexe et à long terme, qui doit être planifiée minutieusement si nous voulons qu'elle s'attache aux caractéristiques propres au Nord-Ouest. La zone est isolée des principales agglomérations du Sud de l'Ontario et ses conditions climatiques sont très différentes, d'où des profils d'utilisation de l'électricité uniques en leur genre. La transmission de l'électricité coûte tout spécialement cher en raison de la taille de la région géographique.

L'une des façons de répondre aux besoins en électricité propres au Nord-Ouest pourrait consister à instaurer la tarification au coût marginal en fonction du lieu ou de la région. Le Nord-Ouest de l'Ontario pourrait être tout indiqué pour un prix de l'électricité distinct et déterminé par les conditions de l'offre et de la demande dans cette zone.

Étant donné que la superficie des terres destinées à la culture de la fibre ligneuse dans le Nord de l'Ontario est limitée, il importe de collaborer avec les entreprises forestières primaires afin de relever les possibilités d'augmenter le rendement en fibres grâce à l'aménagement intensif des forêts, d'améliorer l'utilisation des fibres et d'accroître la valeur ajoutée à ces fibres avant qu'elles quittent la région.

Il existe des liens importants entre la grappe de la foresterie et des produits forestiers et d'autres grappes d'activités dans la province. Par exemple, la biotechnologie joue un rôle dans le développement de produits forestiers non ligneux, comme les produits alimentaires, les produits de soins de santé et de soins personnels, les produits énergétiques environnementaux, les produits esthétiques et de décoration, et les produits d'ornement et de jardin.

Lien avec la croissance intelligente

Le Comité des initiatives de croissance intelligente a souligné l'importance de s'appuyer énergiquement sur les points forts actuels de la zone afin de créer de nouvelles richesses et possibilités. La croissance intelligente résultera d'améliorations continues apportées à la productivité, à la compétitivité et à la capacité d'innovation des principaux secteurs économiques de la zone, comme la foresterie.

La proximité géographique des activités forestières est l'un des principaux points forts du Nord-Ouest. En désignant le Nord-Ouest comme grappe d'excellence pour le secteur de la foresterie et des produits forestiers, on s'appuierait sur les travaux du Groupe d'étude sur la compétitivité, la productivité et les progrès économiques de l'Ontario, qui a déjà déterminé que les produits forestiers forment l'une des grappes d'activités actuelles du Nord-Ouest.

L'établissement d'une grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers dans le Nord-Ouest de l'Ontario offre d'excellentes possibilités de collaboration entre tous les paliers de gouvernement, les universités, les collèges, l'industrie et les autres intervenants des secteurs de la foresterie et des produits forestiers. En faisant correspondre leurs buts et objectifs, le secteur privé et le gouvernement peuvent accroître la compétitivité, augmenter les activités à valeur ajoutée et contribuer au développement durable du secteur de la foresterie et des produits forestiers ainsi que des collectivités du Nord.

Grâce aux progrès technologiques, les gens et les entreprises peuvent de plus en plus communiquer les uns avec les autres à l'échelle mondiale. Cependant, même dans l'environnement de plus en plus mondialisé d'aujourd'hui, nombre des progrès économiques les plus prometteurs surviennent là

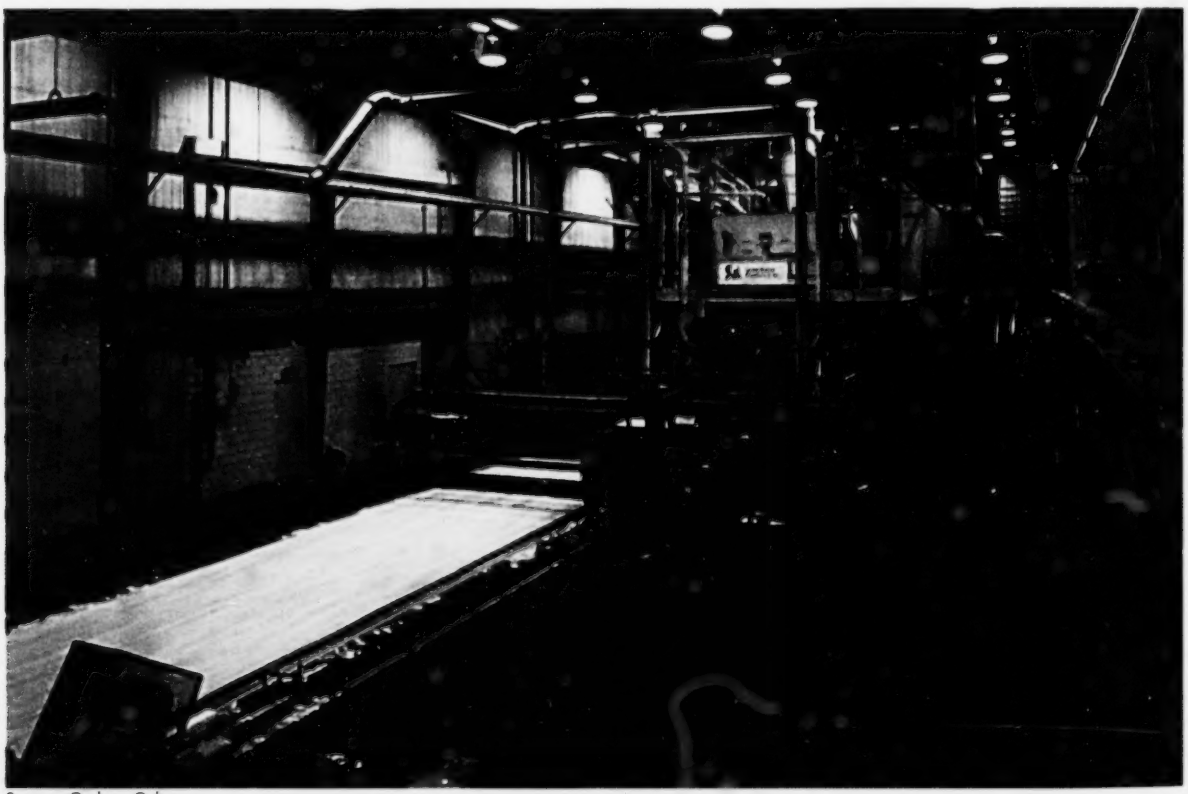

Source : Graham Oxby

où des grappes, ou concentrations, d'entreprises et d'établissements connexes permettent aux gens de se côtoyer et de travailler à proximité les uns des autres. C'est pourquoi un si grand nombre d'idées novatrices proviennent de grappes d'activités comme la Silicon Valley.

Les grappes d'activités économiques offrent aux entreprises la possibilité de tirer parti de ressources communes telles une main-d'œuvre spécialisée, des centres de recherche et des fournisseurs spécialisés. Les grappes permettent aux entreprises de se faire concurrence et de collaborer de façons qui profitent à tous et qui accélèrent la croissance économique pour l'ensemble de la région. Il existe beaucoup d'exemples dans le monde montrant que la mise en œuvre d'une stratégie d'établissement de grappes d'activités a accéléré la croissance économique, procurant à la population de bons emplois et un niveau de vie plus élevé.

En désignant le Nord-Ouest comme une grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers, on pourrait s'appuyer sur diverses initiatives importantes mises en œuvre par divers paliers de gouvernement, le secteur privé et des établissements d'enseignement.

Parmi ces initiatives, notons ce qui suit : travaux du Northwestern Ontario Forestry Council, travaux du ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) sur l'établissement d'une grappe de foresterie pour l'Ontario, travaux du ministère des Richesses naturelles (MRN) sur une stratégie pour le secteur forestier, Initiative boréale nord, initiative à valeur ajoutée liée au Patrimoine vital de l'Ontario, Partenariat pour la recherche forestière, centre de foresterie de Confederation College, travaux de la faculté de foresterie et de l'environnement forestier de l'Université Lakehead, travaux de l'Ontario Forest Industries Association et de l'Ontario Lumberman's Association, ainsi que diverses initiatives municipales liées au secteur de la foresterie.

Conseils formulés au gouvernement

1.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest croit que le gouvernement provincial a un rôle important à jouer pour ce qui est de renforcer et de promouvoir la grappe de la foresterie et des produits forestiers, et appuie fortement les travaux entrepris par le MDNM concernant les grappes d'activités et l'innovation dans le domaine de la foresterie en Ontario.

1.2 Le Comité recommande fortement que le gouvernement adopte une orientation claire en vue de l'élaboration d'une stratégie pour l'établissement d'une grappe d'activités liées à la foresterie et aux produits forestiers. Le MDNM, à titre de ministère régional qui agit comme porte-parole des politiques pour le Nord et s'occupe d'y promouvoir le développement économique et communautaire et d'y coordonner la prestation des programmes et services, serait le ministère responsable évident à cet égard.

La volonté du MDNM de promouvoir dans le Nord une économie saine, concurrentielle et durable qui combine la force de ses industries primaires avec les nouvelles possibilités offertes par l'économie du savoir en fait le porte-parole le plus efficace du secteur de la foresterie et des industries connexes et le ministère le mieux placé pour gérer la stratégie pour l'établissement d'une grappe d'activités. Même si le MRN joue un rôle important dans la gestion des ressources et la protection de l'environnement naturel, il n'est peut-être pas le ministère qui peut le mieux défendre le secteur de la foresterie et les industries connexes.

1.3 Le Comité encourage le MDNM à collaborer étroitement avec le MRN et les autres ministères intéressés, notamment le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation, à l'élaboration d'une stratégie pour l'établissement d'une grappe d'activités liées à la foresterie et aux produits forestiers. Il importe que la stratégie du MRN visant le secteur forestier se fasse le complément de la stratégie visant cette grappe d'activités.

1.4 Le Comité recommande que le gouvernement de l'Ontario désigne officiellement le Nord-Ouest de l'Ontario comme une grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers dans le contexte global de l'Ontario et qu'il développe la zone en conséquence.

Le Nord-Ouest de l'Ontario a un rôle important à jouer dans la stratégie ontarienne visant l'établissement d'une grappe d'activités liées à la foresterie et aux produits forestiers, car ces secteurs se concentrent dans cette zone. La désignation proposée donnerait à la région une identité positive, créera un meilleur climat pour l'innovation, stimulera le moteur de la croissance économique, encouragera un plus grand nombre d'activités à valeur ajoutée, et fera augmenter les emplois.

Cette désignation officielle a pour but de reconnaître l'importance stratégique de la foresterie et des produits forestiers dans la nouvelle économie et d'axer les activités de tous les intervenants qui sont liés à ces industries dans le Nord-Ouest de l'Ontario – le gouvernement, l'industrie, les entreprises connexes et d'autres – sur un but commun profitable à tous. Elle devrait mener à diverses mesures stratégiquement coordonnées, par exemple :

- **une meilleure coordination des programmes au sein des trois paliers de gouvernement;**
- **l'adoption d'obligations de développement rural dans le Nord-Ouest;**
- **l'utilisation stratégique d' encouragements fiscaux;**
- **l'augmentation du financement pour la recherche et le développement;**
- **un meilleur financement des programmes d'apprentissage et de formation;**
- **l'établissement d'une chaire de recherche collégiale et universitaire en foresterie;**
- **l'accent mis sur les exploitations actuelles en matière de foresterie et de produits forestiers afin d'améliorer les activités à valeur ajoutée;**
- **la priorité accordée aux projets de transport et autres projets d'infrastructure nécessaires;**
- **la mise en valeur de la désignation du Nord-Ouest comme une grappe d'excellence et de l'importance de la foresterie et des produits forestiers pour l'économie de l'Ontario;**
- **l'analyse comparative de la grappe de la foresterie et des produits forestiers de l'Ontario avec celle d'autres territoires.**

Cette désignation officielle sera importante pour le Nord-Ouest de l'Ontario, car elle représentera l'engagement à long terme du gouvernement à maximiser la valeur du secteur de la foresterie et des produits forestiers dans les économies régionale et provinciale.

1.5 Le Comité encourage également la création de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé, partenariats qui pourraient accroître les possibilités d'investissements stratégiques dans les importants projets d'infrastructure, comme la construction de routes et de lignes de transport d'électricité.

1.6 Du point de vue de l'énergie, le Comité appuie l'étude accélérée sur les avantages possibles de l'établissement de la tarification au coût marginal en fonction du lieu dans cette zone.

Bénéficiaires

L'investissement dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers et l'établissement d'un meilleur climat pour l'innovation permettront d'attirer des personnes compétentes dans la zone, de générer des débouchés pour les résidents locaux et de créer plus d'emplois. Cela aiderait à attirer et à garder les jeunes et les jeunes familles dans la zone et à faire en sorte que les résidents puissent utiliser leurs études et leur formation dans leur collectivité d'origine. Cet investissement offre d'excellentes possibilités aux résidents autochtones et non autochtones du Nord-Ouest.

Les avantages découlant de la désignation du Nord-Ouest de l'Ontario comme grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers seraient considérables et ressentis dans chacune des collectivités de la région.

Sans stratégie visant l'établissement d'une grappe d'activités, le secteur de la foresterie et les industries connexes en Ontario pourraient ne pas être en mesure de réaliser leur plein potentiel sur la scène mondiale. En conséquence, les collectivités du Nord continueraient de faire face aux problèmes suivants : perfectionnement et rétention de la main-d'œuvre qualifiée malgré l'émigration hors de la région; vieillissement de la population; taux de chômage élevé; vaste territoire peu peuplé.

Conséquences financières

Le coût initial de la désignation officielle du Nord de l'Ontario comme grappe d'excellence pour la foresterie et les produits forestiers serait minime à court terme. Les coûts (et avantages) à plus long terme de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie d'établissement d'une grappe d'activités dépendront des mesures particulières prises.

Les mesures comme la création d'une chaire de recherche universitaire et les travaux de recherche qu'il sera nécessaire de mener sur les activités et les marchés à valeur ajoutée possibles exigeront des investissements considérables.

Point nº 2

Attirer et retenir les jeunes et les jeunes familles

Renseignements généraux

Les collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario ont besoin des jeunes pour assurer leur viabilité, leur croissance et leur prospérité. Il importe d'attirer et de retenir les jeunes et les jeunes familles en leur offrant les possibilités de formation et d'emploi dont ils ont besoin.

Bien des collectivités de la région ont enregistré une baisse du nombre de jeunes causée par le vieillissement des résidents et le départ de jeunes qui cherchent un emploi et une formation ailleurs. Il est important de bien comprendre les causes de cette diminution dans les collectivités non autochtones pour que l'on puisse prendre des mesures à leur égard et renverser la tendance observée.

Pour dissuader les jeunes de partir, il importe de leur offrir des possibilités d'acquérir des compétences et une expérience plus vaste de manière à ce qu'ils puissent faire carrière dans la collectivité où ils ont grandi. Les activités d'orientation au niveau secondaire jouent un rôle clé et doivent être améliorées pour mieux dégager ces possibilités, notamment les débouchés dans les métiers spécialisés. Il existe de nombreuses possibilités de carrière stimulante dans les métiers spécialisés mais elles sont souvent mal comprises. En outre, il est capital d'offrir des possibilités aux jeunes autochtones et non autochtones, tant dans les collectivités des Premières nations qu'à l'extérieur.

Les universités et collèges contribuent beaucoup à la création de débouchés. À titre d'exemple, le Confederation College offre un programme de technologie du génie mécanique qui a été élaboré en consultation avec le secteur forestier. Les programmes de stage aident les entreprises à retenir des jeunes en formant des employés hautement qualifiés.

Au cours des 10 à 15 prochaines années, les secteurs minier et forestier auront besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente sur le plan technologique, et ce besoin sera d'autant plus grand que de nombreux travailleurs actuels prendront leur retraite au cours de cette période.

Pour attirer et retenir les jeunes et les jeunes familles, il est important d'informer les nouveaux arrivants des nombreux avantages que présentent les collectivités du Nord-Ouest sur le plan de la qualité de vie, notamment un accès commode et abordable aux activités récréatives de plein air, des frais de logement avantageux et la possibilité d'adopter des modes de vie qui ne seraient pas abordables ailleurs, p. ex., la possibilité pour un parent de demeurer à la maison.

Le Comité reconnaît d'emblée que le mode de vie du Nord ne plaît pas à tous. Il croit cependant qu'un grand nombre de jeunes du Nord-Ouest de l'Ontario et d'ailleurs pourraient être attirés par ce mode de vie s'ils le connaissaient mieux. Pour ce faire, il faudrait notamment inciter les gens qui ont quitté le Nord (p. ex., pour faire des études plus poussées) à revenir dans leur collectivité.

Lien avec la croissance intelligente

On a demandé au Comité des initiatives de croissance intelligente d'examiner particulièrement des mesures qui permettraient de créer de nouveaux débouchés pour les jeunes et de nouvelles possibilités d'emploi.

Les répercussions futures de ces changements démographiques sur la croissance économique et les besoins en matière d'emploi et d'infrastructure sont des questions importantes à prendre en compte dans le cadre de la croissance intelligente.

Pour retenir et attirer les jeunes et les jeunes familles dans le Nord-Ouest de l'Ontario, il sera essentiel de créer des emplois. Les petites entreprises offrent également certaines possibilités. On pourrait par exemple mettre au point une stratégie et une base de données permettant de planifier la relève, lesquelles permettraient d'établir des liens entre de jeunes familles et des entreprises (voir le point prioritaire intitulé « Expansion d'entreprises nouvelles et existantes »).

Conseils formulés au gouvernement

2.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario recommande que l'on mette en place un processus multipartite qui aboutirait à l'élaboration d'une stratégie visant à retenir et à attirer les jeunes et les jeunes familles dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), le ministère du Développement du Nord et des Mines, le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation (MEDI) et d'autres intervenants y participeraient. Ce processus devrait comprendre des manières de faire connaître le Nord aux étudiants du niveau postsecondaire qui ne viennent pas du Nord.

2.2 La stratégie consistant à attirer et à retenir les jeunes et les jeunes familles devrait comprendre un programme de promotion des avantages qu'offre le Nord-Ouest. Elle aborderait également le rôle important que l'industrie et les entreprises peuvent jouer dans la création de possibilités d'emploi et de formation en investissant dans l'amélioration de leurs opérations et dans la mise en place de processus de fabrication à valeur ajoutée.

2.3 Le Comité recommande également que la province parraine une tribune où des représentants de l'industrie, des syndicats et des établissements post-secondaires discuteraient de moyens de tisser des liens plus étroits entre les principaux intervenants et d'éliminer les obstacles à leur collaboration. Les participants à cette table ronde chercheraient à dégager des possibilités que pourraient offrir le secteur industriel et les établissements pour répondre à leurs besoins, y compris des programmes de stage et d'alternance travail-études, ainsi que des programmes visant à répondre expressément aux besoins spécialisés de ce secteur. Le rôle du MFCU et des représentants de l'industrie serait essentiel pour soutenir le programme de stage.

2.4 Le Comité recommande aussi que la province collabore avec le gouvernement fédéral pour :

- **mettre à l'essai une nouvelle approche visant à attirer des immigrants dans les collectivités du Nord;**
- **créer des zones d'incitation fiscale pour attirer des entreprises qui sont prêtes à employer des gens;**
- **augmenter le financement destiné aux établissements d'enseignement et de formation pour leur permettre de donner plus de formation dans les métiers et plus de formation technique/axée sur les compétences;**
- **mettre en œuvre les options stratégiques énoncées dans le Document de travail sur les jeunes ruraux; compatibles avec la croissance intelligente, ces options concernent les mesures suivantes :**
  - **amélioration des possibilités d'emploi, p. ex., faire en sorte que les établissements d'enseignement et de formation facilitent l'accès à une formation technique/axée sur les compétences; encourager les employeurs locaux à offrir des emplois aux jeunes (commentaire du Comité : le véritable défi est de fournir aux employeurs et au système d'éducation le catalyseur dont ils ont besoin);**
  - **amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation, p. ex., promouvoir la formation à distance et offrir l'accès Internet à haute vitesse (commentaire du Comité : les élèves du niveau secondaire quittent leur collectivité parce que les cours dont ils ont besoin n'y sont pas offerts; il faudra s'attaquer d'abord à ce problème)**
  - **engagement communautaire, p. ex., inciter les administrations locales à privilégier les initiatives visant les jeunes dans les plans et stratégies communautaires; encourager les administrations locales à travailler ensemble à l'élaboration de stratégies favorisant la participation des jeunes ruraux;**
  - **programmes d'orientation et d'exposition à la vie en milieu rural, p. ex., faire en sorte que les districts scolaires et les employeurs locaux travaillent ensemble afin d'offrir aux jeunes des possibilités d'acquérir une expérience de travail dans l'industrie locale; promouvoir les avantages de la vie en milieu rural (dans le Nord).**

Bénéficiaires

La mise en œuvre d'une stratégie visant à réduire l'exode de la population profiterait à toutes les collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario. En mettant davantage en valeur les atouts de cette région et en favorisant les possibilités de collaboration, nous pourrons convaincre les jeunes qu'ils ont avantage à demeurer dans leur collectivité et inciter d'autres personnes, notamment les jeunes familles, à venir profiter du mode de vie qu'offre le Nord.

Conséquences financières

Au stade initial, des coûts ne seraient engagés qu'à l'égard du processus de consultation ou de l'élaboration et de la réalisation d'une campagne promotionnelle.

La mise en place d'un forum multipartite parrainé par la province, la création d'incitatifs fiscaux et l'augmentation du financement des établissements d'enseignement et de formation entraîneraient également des coûts.

Les coûts ultérieurs pourront être établis en fonction des recommandations qui seront adoptées par la province sous forme de nouvelles politiques ou de nouveaux programmes.

Point nº 3

Aménagement des terres de la Couronne

Renseignements généraux

Près de 87 pour cent des terres en Ontario sont des terres de la Couronne. Dans le Sud de la province, seul un petit pourcentage des terres appartient encore à la Couronne, alors que dans le Nord-Ouest, la Couronne reste propriétaire de la vaste majorité des terres situées à l'extérieur des terres des Premières Nations.

La disposition des terres de la Couronne se poursuit en Ontario et le ministère des Richesses naturelles a comme politique d'offrir ces terres aux municipalités pour l'installation de chalets ou de camps, ou au secteur privé, là où il y a peu de terrains privés. En pratique toutefois, peu de terres de la Couronne sont cédées sauf pour ce qui est de lots pour chalets approuvés existants, de certains terrains industriels et de propositions municipales.

Les terres de la Couronne offrant des possibilités d'aménagement se classent en trois catégories : les terres situées dans les municipalités; les terres adjacentes à des municipalités dans les territoires non érigés en municipalité; les lieux éloignés dans des territoires non érigés en municipalité qui conviennent à l'aménagement commercial à des fins récréatives.

La création dans la ville d'Elliot Lake d'environ 400 lots pour loisirs près de 20 lacs situés dans la municipalité constitue un bon exemple récent à cet égard. Il a été nécessaire d'adopter une loi d'intérêt privé pour permettre à la ville d'établir une commission et d'utiliser le produit de la vente des lots pour le développement économique. Ce cas permet de tirer de nombreuses leçons sur la façon d'accélérer le processus de disposition des terres.

On peut obtenir d'autres renseignements utiles dans l'étude sur l'acquisition de terres de la Couronne (Crown Land Acquisition Study) commandée par la Northwestern Ontario Municipal Association (NOMA). Cette étude comprend la description du processus utilisé par le ministère des Richesses naturelles pour disposer des terres de la Couronne.

Nombre de personnes dans le Nord-Ouest de l'Ontario ont une opinion bien arrêtée à ce sujet et aimeraient que plus de terres soient destinées au développement économique, en particulier les terres riveraines de choix pouvant servir aux loisirs, mais également à des fins commerciales, industrielles, commerciales-récréatives et agricoles. L'aménagement des terres de la Couronne offre aussi des possibilités de partenariat avec les collectivités des Premières nations, mais la sécurité de la tenure est capitale pour garantir le financement de l'aménagement.

Lien avec la croissance intelligente

Il est évident que la question de l'utilisation des terres de la Couronne comme outil de développement économique touche aux trois piliers de la croissance intelligente – l'établissement d'une économie solide, la création de collectivités vigoureuses et la protection de l'environnement.

L'un des ingrédients de la croissance est la disponibilité des terres. Dans le Sud de l'Ontario, la grande partie des terres privées peut être aménagée. Dans le Nord-Ouest toutefois, la vaste majorité des terres continue d'appartenir à la Couronne.

Le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest juge que les difficultés actuelles liées au processus de disposition constituent un obstacle considérable au développement économique dans de nombreuses collectivités du Nord-Ouest. Le Comité juge également que ces difficultés limitent de façon importante la capacité de ces collectivités de tirer parti de l'avantage « qualité de vie » qu'offrent les chalets, camps et maisons riveraines pour ce qui est d'attirer et de garder les gens dans le Nord. En outre, le Comité est convaincu que l'aménagement des terres de la Couronne peut s'effectuer comme il se doit, de manière à ne pas avoir d'effets négatifs sur la qualité de l'environnement naturel.

Conseils formulés au gouvernement

3.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest recommande que la province revitalise publiquement le processus permettant d'utiliser les terres de la Couronne comme outil de développement économique. Pour revitaliser ce processus, le Comité recommande que l'on consulte un éventail d'intervenants, que l'on crée un groupe composé de plusieurs ministères et qu'on le charge de formuler des recommandations pour améliorer le processus de disposition des terres de la Couronne de l'Ontario.

3.2 Le Comité recommande que le ministère des Richesses naturelles élabore un processus de présélection lui permettant de relever de larges secteurs de terres de la Couronne susceptibles de faire l'objet d'aménagement de chalets et de camps. Ainsi, les promoteurs désireux d'aménager des terres de la Couronne n'auraient qu'à faire les études finales pour déterminer plus précisément les endroits où l'aménagement pourrait se faire.

3.3 Le Comité recommande également que les critères utilisés pour évaluer les demandes de disposition de terres de la Couronne reconnaissent que le développement économique est une valeur dont il faut tenir compte au moment de sélectionner les terres de la Couronne faisant l'objet d'une disposition.

3.4 Le Comité n'est pas sans savoir qu'il existe des terres de la Couronne à l'intérieur et à l'extérieur des limites des municipalités. Initialement, le Comité recommande que la disposition des terres de la Couronne se concentre dans les limites de municipalités existantes. Ces terrains ont accès aux services municipaux et peuvent profiter des mesures municipales de contrôle de l'utilisation des sols, comme le zonage.

3.5 Enfin, le Comité recommande que le ministère des Richesses naturelles examine la faisabilité de céder plus de terres de la Couronne dans les régions éloignées aux fins d'aménagement commercial récréatif ainsi que de céder des terres à des fins industrielles, commerciales ou agricoles là où cela convient et qu'une demande existe. Le ministère devrait en outre prendre en considération la possibilité de renforcer le droit au maintien dans les lieux pour les exploitations commerciales qui louent actuellement des terres de la Couronne, bien que le Comité reconnaisse que la capacité de payer soit une préoccupation. Le projet du Littoral du patrimoine des Grands Lacs pourrait représenter pour le ministère des Richesses naturelles une excellente occasion d'explorer la possibilité de disposer de terres de la Couronne aux fins d'aménagement commercial récréatif comme des chalets écologiques.

Le Comité croit que ces changements aideraient à revitaliser le processus de disposition.

Bénéficiaires

Cette initiative bénéficierait grandement aux collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario en stimulant la construction de chalets, de camps et de maisons sur les terres riveraines et en encourageant la croissance économique. Cette croissance serait accrue dans les cas où le promoteur doit prolonger les routes et augmenter l'infrastructure pour que ces chalets disposent de services.

Même si la plupart des municipalités du Nord-Ouest ne prélèvent pas actuellement de redevances d'aménagement, elles pourraient le faire pour les nouveaux lots riverains et utiliser les recettes pour financer les améliorations qu'il est nécessaire d'apporter aux systèmes d'eau et d'égouts en place et le prolongement des réseaux routier et électrique dans de nouveaux secteurs.

Grâce à la vente de terres de la Couronne, le gouvernement provincial pourra toucher des recettes nettes. En outre, la province pourrait également profiter de l'agrandissement et de l'amélioration de l'infrastructure que nécessitera l'aménagement de ces terres.

Conséquences financières

Le fait de disposer de terres de la Couronne risque d'entraîner des répercussions négatives sur l'environnement, selon la superficie et le lieu des terres utilisées aux fins d'aménagement. Dans les endroits où l'on juge que ces répercussions négatives sont inacceptables et ne peuvent être atténuées, il conviendrait que les promoteurs et le ministère des Richesses naturelles collaborent afin de trouver d'autres lieux où procéder à l'aménagement.

En travaillant avec les ministères des Richesses naturelles et de l'Environnement au cours de l'élaboration d'un processus revitalisé de disposition des terres de la Couronne, il serait bon de prendre des mesures visant à protéger des éléments prioritaires et des valeurs, comme la qualité de l'eau, la pêche et la faune.

Il faudrait des ressources supplémentaires pour payer le coût du processus de présélection permettant de relever de larges secteurs de terres de la Couronne susceptibles de faire l'objet d'une disposition.

Point nº 4

Expansion d'entreprises nouvelles et existantes

Renseignements généraux

Le Nord-Ouest de l'Ontario a des points forts évidents sur lesquels il faut s'appuyer, notamment sa population, ses abondantes richesses naturelles en matière de foresterie, d'exploitation minière et de tourisme, son accès aux marchés des États-Unis et l'habitude qu'ont ses habitants de collaborer. Cependant, il existe des obstacles qui ont empêché le Nord de réaliser son potentiel et d'obtenir les emplois et la croissance qui accompagneraient cette réalisation. L'un des éléments permettant d'assurer la réussite de la croissance intelligente dans le Nord-Ouest de l'Ontario sera d'aider, en supprimant ces obstacles, les nouvelles entreprises à devenir viables et les entreprises existantes à croître.

Parmi ces obstacles, citons les suivants : accès limité à des capitaux; manque de soutien pour les propriétaires de petites entreprises, depuis le démarrage jusqu'à la planification de la relève; incertitude touchant l'exploitation des ressources naturelles en raison du peu de progrès des revendications territoriales; utilisation par les grandes sociétés de l'industrie primaire de méthodes d'approvisionnement qui font que les entreprises locales ont du mal à être concurrentielles; et manque de disponibilité de l'électricité à prix raisonnable en raison des vastes distances.

La disponibilité de sources d'énergie fiables, abordables et stables est capitale tant pour assurer la viabilité des entreprises existantes que pour attirer de nouvelles entreprises dans la zone.

L'accès à des capitaux est un enjeu pour toutes les entreprises, quel que soit leur taille ou leur stade de développement. Par exemple, les exploitants d'établissements touristiques éloignés éprouvent des difficultés à accéder à des capitaux destinés au développement en raison de l'incertitude de la tenure causée par les politiques actuelles sur la location des terres pour ce genre d'établissement. Le Comité craint que les solutions de rechange au capital de risque, comme les fonds d'investissement des travailleurs parrainés par le gouvernement, ne donnent pas lieu à des sources locales de capitaux d'investissement dans le Nord.

De plus, trop souvent, les décisions sont prises par de grandes institutions financières éloignées qui ne comprennent pas la situation locale. Elles mettent souvent en question non seulement la viabilité de l'entreprise visée, mais également celle de la collectivité. En conséquence, les entreprises du Nord-Ouest de l'Ontario font face en cette matière à un enjeu tout particulièrement difficile.

Aider les entreprises à croître est l'un des meilleurs moyens pour créer des emplois, car il faut moins d'effort pour garder des entreprises déjà établies que pour en attirer de nouvelles[5]. L'accès à des capitaux ne représente que l'un des obstacles auxquels sont confrontés ceux qui démarrent ou élargissent une entreprise. Il faut faire davantage pour aider les petites entreprises à trouver des moyens de surmonter ces obstacles, par exemple, grâce à l'établissement d'un bon plan d'affaires ou à la planification de la relève de façon à ce que la retraite ne signifie pas la fermeture de l'entreprise, mais qu'elle constitue plutôt un nouveau débouché pour quelqu'un d'autre. Les possibilités liées à la relève peuvent représenter une occasion idéale de garder des jeunes ou d'attirer de jeunes familles dans le Nord.

Les grandes sociétés comme les sociétés minières qui fonctionnent à l'échelle mondiale trouvent de plus en plus difficile d'obtenir le financement de projets d'exploitation minière à haut risque en Ontario en raison de l'incertitude touchant les droits de propriété causée par les revendications territoriales autochtones. Les Premières Nations sont d'importants partenaires éventuels de l'exploration et

de l'exploitation minières dans la zone et il convient que le gouvernement encourage et favorise les partenariats en facilitant l'accès aux capitaux (ce sujet est traité dans un point prioritaire distinct).

Le Nord-Ouest de l'Ontario offre quelques-unes des meilleures possibilités au monde pour la découverte de nouvelles ressources minérales précieuses, mais ce potentiel ne peut être réalisé sans l'accès au capital de risque pour financer les travaux d'exploration initiaux.

Finalement, de nombreuses collectivités et entreprises existantes du Nord-Ouest de l'Ontario ont bénéficié au cours des années du fait que les sociétés exploitant les ressources naturelles se sont approvisionnées en biens, services et main-d'œuvre dans la localité ou la région. Toutefois, ces dernières années, un grand nombre de ces entreprises du Nord-Ouest ont signalé une baisse des affaires parce qu'un nombre de plus en plus grand des décisions en matière d'achat sont prises par les sièges sociaux des compagnies plutôt que par les établissements locaux, ce qui enlève aux entreprises locales des possibilités de faire concurrence, de prospérer et de survivre.

Lien avec la croissance intelligente

La promotion de la croissance économique dans les régions où la croissance est faible (ou négative) et une meilleure utilisation de l'infrastructure et des ressources en place constituent deux des objectifs clés de la croissance intelligente.

Afin de créer des possibilités d'emploi durable, de nombreux efforts ont été déployés au cours des années pour attirer des entreprises situées ailleurs afin qu'elles réinstallent certaines de leurs installations dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Des efforts semblables ont également été faits à de multiples reprises pour aider des entrepreneurs à démarrer de nouvelles entreprises dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les entreprises déjà en place constituent le meilleur moteur de la création d'emplois. Ces entreprises sont celles qui créent la majorité des emplois dans une collectivité.

Il est aussi très important de trouver des moyens de s'appuyer sur les points forts actuels de la zone et de soutenir les entreprises existantes afin de réaliser la croissance intelligente. Il importe de mieux comprendre les besoins de ces entreprises et d'explorer les possibilités relatives à l'approvisionnement local et régional en biens et services par les compagnies qui exploitent les ressources naturelles. En outre, il importe de soutenir la croissance dans les secteurs déjà en place afin d'aider de nouvelles entreprises à démarrer et de nouveaux producteurs de ressources à s'installer dans la zone.

Conseils formulés au gouvernement

4.1 Si l'on veut soutenir et encourager l'expansion des entreprises actuelles et nouvelles, il faut supprimer les obstacles à la croissance. Il faudrait insister sur l'élimination des fardeaux administratifs qui nuisent à l'expansion des entreprises.

4.2 Le Comité des initiatives de croissance intelligente de la zone du Nord-Ouest recommande fortement l'établissement d'un programme d'obligations de développement rural dans le Nord permettant de donner aux investisseurs locaux et aux anciens résidents la possibilité d'investir dans un fonds de capitaux renouvelables pour les entreprises du Nord-Ouest de l'Ontario. La province jouerait un rôle clé en garantissant le principal, par exemple par l'intermédiaire de programmes comme la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

4.3 Le Comité recommande également que le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) lance dès que possible une initiative multilatérale afin d'élaborer une stratégie pour soutenir et encourager l'expansion des industries actuelles dans le Nord-Ouest de l'Ontario, en particulier dans les domaines où la région possède des forces inhérentes sur lesquels s'appuyer.

4.4 Le Comité recommande que le gouvernement de l'Ontario examine d'autres possibilités d'améliorer l'accès aux capitaux par les petites et moyennes entreprises.

4.5 Le Comité recommande que le MDNM travaille avec les municipalités, les organismes de développement économique et les associations d'entreprises (p. ex., les chambres de commerce) en vue de mettre en œuvre des mécanismes de soutien communautaires pour les petites et moyennes entreprises, notamment pour l'établissement d'un plan d'affaires et d'une stratégie de relève et la création d'une base de données pour les petites entreprises et les gens de métier du Nord. Le soutien offert relativement aux plans de relève permettrait de garder certaines entreprises en fonctionnement lorsque le propriétaire les quitte et de fournir de nouveaux débouchés aux jeunes.

Avec la permission de Thunder Bay Tourism

4.6 Le Comité recommande également que le gouvernement élabore une politique encourageant les sociétés d'exploitation des ressources naturelles à obtenir plus de biens et de services (y compris la main-d'œuvre) auprès de fournisseurs régionaux et locaux et à établir plus de partenariats avec des entreprises autochtones.

4.7 Dans le secteur de la foresterie, pour favoriser l'approvisionnement au niveau local, on pourrait offrir des encouragements fiscaux ou intégrer les répercussions économiques locales et régionales dans les répercussions socioéconomiques déjà incluses dans l'évaluation environnementale de portée générale nécessaire à la délivrance de permis de foresterie durable, ou dans le cadre du processus d'approbation du plan d'affaires pour obtenir un permis de foresterie durable.

4.8 Dans le secteur de l'exploitation minière, des encouragements fiscaux pourraient être mis en place pour encourager les compagnies minières à se procurer des biens dans la région ou la localité et à embaucher un plus grand nombre d'employés locaux. Mais pour que ce secteur croisse et crée de nouveaux débouchés, le gouvernement doit s'efforcer de supprimer les obstacles qui empêchent d'attirer les nouveaux investissements nécessaires pour découvrir et exploiter les mines de l'avenir.

Bénéficiaires

Ces mesures bénéficieraient aux collectivités et à de nombreuses petites entreprises du Nord de l'Ontario, tant au niveau local que régional.

Conséquences financières

L'approche proposée implique certaines dépenses directes éventuelles, notamment celles liés à la garantie du capital investi par l'intermédiaire du programme d'obligations de développement rural.

En outre, les coûts peuvent être tout aussi importants si l'on encourage les entreprises forestières et minières à acheter plus de biens et de services dans le Nord-Ouest de l'Ontario grâce à des incitatifs fiscaux. Toutefois, le Comité est convaincu que ces coûts peuvent être compensés par les nouvelles recettes fiscales générées par les activités économiques accrues qui découleront de ces incitatifs.

Le soutien additionnel offert aux petites entreprises pourrait nécessiter l'expansion des services fournis par le MDNM et entraîner des coûts supplémentaires.

Point nº 5

Exploitation des ressources naturelles sur les terres traditionnelles des Premières Nations

Renseignements généraux

Les questions non résolues liées à l'exploitation des ressources naturelles situées sur les terres traditionnelles des Premières Nations sont de plus en plus nombreuses. Les terres de la Couronne du Nord de l'Ontario sont toutes assujetties à des droits issus de traités avec les peuples autochtones et confirmés dans la Loi constitutionnelle de 1982, et des décisions rendues récemment par la Cour suprême obligent la Couronne à consulter les Premières Nations avant d'approuver toute activité de développement sur des terres visées par un traité.

Les Premières Nations se prévalent de plus en plus de leurs droits de s'opposer à l'exploitation des ressources naturelles lorsqu'elles considèrent que celle-ci entre en conflit avec leur utilisation traditionnelle des terres, et elles maintiennent que les nouveaux projets de développement doivent procurer des avantages directs à leurs collectivités : augmentation des possibilités d'emplois et d'affaires et partage des recettes. Ces droits peuvent entrer

en conflit avec des droits qui ont été conférés en vertu de lois provinciales telles que la *Loi sur les mines*, et l'incertitude qui en résulte décourage notamment les nouveaux investissements dans le secteur de l'exploitation minière de la province.

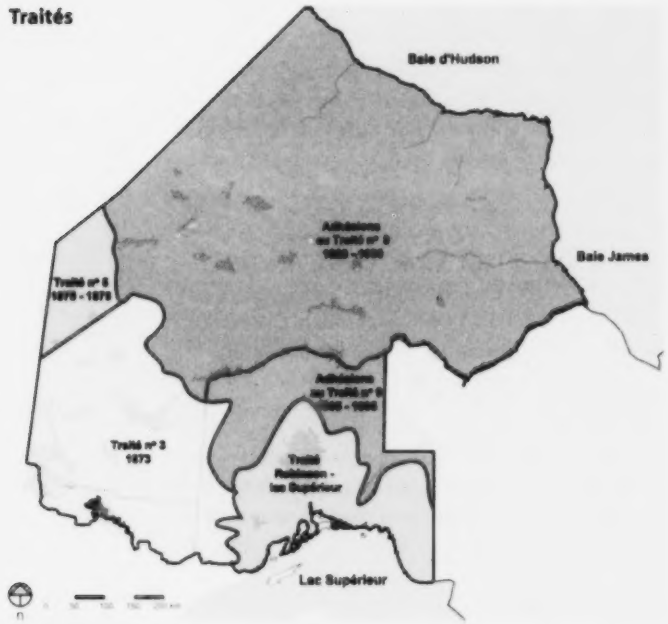

Le Comité croit que le devoir de consulter les Premières nations est souvent une responsabilité que l'on laisse aux collectivités et entreprises locales qui, à l'instar des Premières Nations, n'ont souvent pas la capacité de s'engager dans le long processus de consultation et de négociation généralement nécessaire pour régler toutes les questions en jeu. Les Premières Nations et l'industrie demandent maintenant à la province de jouer un rôle actif dans le cadre du processus de consultation afin de préciser les droits et responsabilités de toutes les parties en matière d'exploitation des ressources sur les terres de la Couronne.

Cette clarté contribuera à réduire le risque de conflits susceptibles de retarder les projets de développement. Elle devrait également favoriser l'établissement de nouveaux partenariats entre l'industrie et les Premières Nations, ce qui favoriserait le développement économique de la région.

Le Nord-Ouest de l'Ontario compte 48 collectivités des Premières Nations, la moitié étant située en région éloignée et 53 pour cent des 40 000 Autochtones de cette région ayant moins de 25 ans. Pour assurer l'avenir de la région, il est essentiel d'amener les collectivités autochtones à participer aux activités de développement à titre de partenaires. Souvent, ces collectivités sont prêtes à y participer mais ne disposent pas des fonds et de l'expérience nécessaires pour mettre en route le processus. Le gouvernement devra fournir une aide à cet égard.

Il existe de nombreux exemples récents de partenariats réussis qui découlent de la consultation et de la collaboration et qui ont grandement profité aux collectivités autochtones et aux entreprises. Nous avons vu des partenariats dans le secteur de l'énergie, tout spécialement dans l'élaboration des infrastructures de transmission, et les nouveaux aménagements hydroélectriques (au fil de l'eau) à petite échelle et à faible impact offrent beaucoup de possibilités dans le Nord.

L'établissement d'un dialogue ouvert est un modèle de partenariat couronné de succès et il en existe plusieurs exemples récents dans la zone, notamment la scierie Weyerhaeuser à Ear Falls, la scierie Trusjoist à Kenora, la scierie de la société Bowater et de la Première Nation de Fort William, et la mine d'or Musselwhite de la société Placer Dome. Pour continuer dans cette veine, le gouvernement devra trouver des moyens de faciliter l'établissement de partenariats similaires avec de petites entreprises qui, comme les Premières Nations, n'ont peut-être pas les ressources nécessaires pour mettre en route et mener à bien des projets de ce genre.

Lien avec la croissance intelligente

L'un des principaux objectifs de la croissance intelligente est de promouvoir la croissance économique dans les régions enregistrant une croissante lente (ou négative). Dans une grande partie du nord de la région, le développement des ressources naturelles, notamment dans les secteurs minier, forestier, touristique et énergétique, constitue la seule activité économique viable et capable de créer une richesse importante. La promotion du développement des ressources naturelles est donc essentielle pour favoriser la croissance économique dans la région.

Un deuxième objectif clé de la croissance intelligente est d'assurer la viabilité des collectivités en créant des débouchés économiques aptes à freiner l'exode des jeunes. Sur le plan de la structure communautaire, la plus grande partie du Nord de la région est caractérisée par la présence de collectivités autochtones comptant une proportion élevée de jeunes.

Une démarche visant à faire en sorte que les collectivités autochtones soient considérées comme des catalyseurs du développement des ressources naturelles dans la région, plutôt que comme des obstacles à celui-ci, est conforme à ces deux objectifs de la croissance intelligente.

Conseils formulés au gouvernement

5.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario recommande avec insistance au gouvernement provincial de s'acquitter activement de son devoir de consulter les collectivités autochtones au sujet de l'exploitation des ressources naturelles situées sur leurs terres traditionnelles.

5.2 Le Comité recommande qu'une formule équitable de partage des recettes soit négociée entre la province et les Premières Nations afin de répondre à une préoccupation importante des Autochtones et de s'assurer que l'exploitation des ressources naturelles dans la zone peut se faire sans risque de conflits avec l'industrie.

Pour attirer le capital de risque nécessaire pour financer de nouveaux projets de développement, il est essentiel d'offrir des certitudes en matière de régime foncier, ce qui ne pourra être réalisé qu'en mettant en place de nouvelles modalités de partage des recettes et en misant sur une participation et une collaboration significatives de la part des Premières Nations.

5.3 Le Comité recommande en outre que la province étudie des moyens d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre de partenariats, p. ex., les entreprises en participation, entre les Premières Nations et les secteurs liés aux ressources. On pourra réaliser cet objectif en offrant aux sociétés de développement des ressources appartenant à des Autochtones un accès plus facile au capital de risque, de manière à ce qu'elles puissent participer à des coentreprises ou fournir des services à l'industrie.

Le Comité reconnaît également que, pour trouver une solution aux questions autochtones dans la région, il faudra compter sur le soutien et la participation du gouvernement fédéral. Le fait que l'actuel ministre fédéral des Affaires indiennes, Robert Nault, connaisse bien la région pourrait constituer une occasion unique d'entreprendre un dialogue fédéral-provincial sur les questions autochtones propres au Nord de l'Ontario.

Bénéficiaires

Le règlement de ce dossier permettrait d'éliminer un obstacle important au développement des richesses naturelles de la région et profiterait ainsi aux diverses collectivités et à de nombreuses entreprises, grandes et petites, autochtones et non autochtones, dans l'ensemble du Nord de l'Ontario.

En créant ainsi plus de certitude, le gouvernement provincial réduirait les risques commerciaux perçus et contribuerait à rétablir, à l'échelle mondiale, sa réputation de territoire privilégié sur le plan des investissements dans le développement des ressources naturelles.

Conséquences financières

À court terme, les seuls coûts engagés seraient ceux liés au soutien d'une équipe de spécialistes qui seraient chargés d'approfondir le dossier et d'entreprendre des consultations et des négociations avec les Premières Nations et l'industrie.

Point nº 6

Expansion du réseau de routes praticables en tout temps

Renseignements généraux

Un grand nombre de collectivités autochtones du Nord-Ouest de l'Ontario ne sont pas accessibles par route. On peut s'y rendre par avion, par des routes et des sentiers praticables l'hiver, ainsi que par voie maritime, en été seulement, le long des côtes de la baie d'Hudson et de la baie James. L'expansion du réseau de routes praticables en tout temps revêt beaucoup d'intérêt pour les collectivités du Nord et le gouvernement fédéral, celui-ci étant le principal responsable de l'expédition des biens destinés à de nombreuses collectivités des Premières nations éloignées.

La partie nord de la région offre de grandes possibilités de développement économique dont on ne pourra tirer profit qu'en améliorant les voies de communication. Par ailleurs, les routes praticables en tout temps peuvent servir de corridors pour les services publics, par exemple, pour apporter l'hydroélectricité aux collectivités des Premières nations.

On sait qu'il existe d'importantes réserves de bois au-delà de l'actuel réseau de routes praticables en tout temps et du territoire d'évaluation environnementale de portée générale du ministère des Richesses naturelles. Les données géologiques semblent également indiquer que le Grand Nord regorge probablement d'importantes ressources minérales. Des possibilités de tourisme culturel sont aussi offertes aux collectivités autochtones souhaitant bénéficier d'un accès par route.

Lien avec la croissance intelligente

Selon le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario, il est essentiel de disposer d'un accès fiable, sécuritaire et abordable aux voies de communications pour créer des possibilités de développement économique et communautaire et offrir et maintenir une qualité de vie élevée.

Conseil formulé au gouvernement

6.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest recommande que le gouvernement de l'Ontario, de concert avec le gouvernement fédéral et les Premières nations, privilégie l'élaboration d'une stratégie à long terme visant à étendre le réseau de routes praticables en tout temps dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un prolongement du réseau des routes provinciales, cette initiative exigerait un nouveau type d'entente sur le partage des coûts et l'entretien entre les gouvernements provincial et fédéral.

Bénéficiaires

Il est généralement reconnu que l'existence de voies de communication viables est une condition nécessaire à la création de débouchés économiques.

Une stratégie visant à étendre le réseau de routes praticables en tout temps dans le Nord-Ouest de l'Ontario profiterait à de nombreux intervenants, notamment au gouvernement fédéral, à un grand nombre de collectivités autochtones, ainsi qu'aux sociétés et particuliers intervenant dans le développement des ressources.

Conséquences financières

Les coûts assumés par les gouvernements provincial et fédéral pour étendre le réseau de routes praticables en tout temps seraient importants. Ces coûts seraient partiellement compensés par les économies que réaliserait le gouvernement fédéral, qui doit actuellement expédier ses marchandises par voie aérienne, ainsi que par la hausse des recettes fiscales que généreraient les nouvelles activités de développement et d'extraction des ressources.

Point nº 7

Transcanadienne et autres routes importantes

Renseignements généraux

La route transcanadienne et plusieurs autres routes importantes constituent le principal réseau de transport dans la partie sud du Nord-Ouest de l'Ontario, et ce réseau fait face à des défis particuliers. À titre d'exemple, la construction et l'entretien de ces routes sont relativement coûteux en raison des grandes distances, de la population éparse, du climat rigoureux et du terrain accidenté qui caractérisent cette région.

Les fermetures de routes causées par des accidents ou des conditions météorologiques défavorables entraînent divers problèmes, dont l'isolement des résidents, surtout lorsqu'une collectivité ne dispose que d'une seule voie d'accès.

Les routes constituent non seulement des voies de transport essentielles, mais elles sont également l'aspect que remarqueront en premier lieu les visiteurs arrivant en Ontario. Il est donc important d'offrir à ces derniers des services de qualité (p. ex., des haltes routières et une signalisation accueillante) afin que leur première impression du Nord-Ouest de l'Ontario soit positive.

Lien avec la croissance intelligente

Selon le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario, il est essentiel de disposer d'un accès fiable, sécuritaire et abordable aux voies de communications afin de créer des possibilités de développement économique et communautaire et d'offrir et de maintenir une qualité de vie élevée.

Conseils formulés au gouvernement

7.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario recommande que le gouvernement de l'Ontario élabore un plan stratégique à long terme visant à améliorer la route transcanadienne et d'autres routes régionales importantes dans le Nord-Ouest. Cette stratégie devrait privilégier tant la route transcanadienne d'axe est-ouest que les principales routes d'axe nord-sud et passages frontaliers qui relient le Nord-Ouest de l'Ontario aux États-Unis.

7.2 Le Comité recommande également que la province invite activement le gouvernement fédéral à participer au financement de ces améliorations routières dans le cadre du Programme stratégique d'infrastructures routières et d'autres programmes fédéraux de financement de projets d'infrastructure tels que le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

7.3 En ce qui concerne la route transcanadienne, le Comité recommande que les sections suivantes soient converties en routes à quatre voies : la section à l'est de Thunder Bay où les routes 11 et 17 sont parallèles (y compris le seul pont enjambant la rivière à Nipigon); la section à l'ouest de Thunder Bay où les routes 11, 17 et 102 se séparent (Shabaqua) et où il n'y a, là aussi, qu'un seul pont; et la route 17 entre Kenora et la frontière du Manitoba. Pour ce qui est des autres sections de la route transcanadienne, le Comité recommande d'augmenter la longueur et la fréquence des voies de dépassement aux endroits où cela est nécessaire et de construire un accotement entièrement pavé.

7.4 Dans le cas des routes de l'axe nord-sud, la priorité devrait être de relever les normes relatives à ces routes afin d'y inclure l'amélioration des accotements, l'installation de bandes à surface ondulée sur les accotements pavés, ainsi que l'augmentation de la force portante

Source : Donald H. Davies et Diana Astrid Fernandes

afin de permettre la circulation de gros camions. Les sections prioritaires sont la route 71 entre Kenora et Fort Francis, la route 502 entre Dryden et Fort Frances et la route 622 entre Ignace et Atikokan. L'amélioration de ces routes d'axe nord-sud présente un autre avantage, soit faciliter l'accès des touristes américains au Grand Nord grâce au réseau de routes praticables en tout temps (voir « Expansion du réseau de routes praticables en tout temps »).

7.5 Le Comité recommande également que la signalisation routière soit plus accueillante et que l'on augmente le nombre de panneaux d'information. Des possibilités de collaboration sont offertes à cet égard grâce à l'initiative Littoral du patrimoine des Grands Lacs, dont l'objectif est la création d'une série de panneaux attrayants visant à promouvoir les sites du patrimoine naturel le long des rives du lac Supérieur.

7.6 Le Comité recommande aussi vivement que le ministère des Transports (MTO) collabore avec d'autres intervenants clés afin de remettre en place un réseau de haltes routières attrayantes et commodes dans tout le Nord de l'Ontario. Ces haltes routières inciteraient les automobilistes s'y arrêtant à ralentir et à admirer le paysage et elles amélioreraient la sécurité routière en réduisant le nombre de conducteurs fatigués sur les routes.

7.7 Enfin, le Comité recommande que le gouvernement améliore l'accès aux parcs, aux points d'observation, aux attractions culturelles, aux points de départ des sentiers et à d'autres particularités naturelles. L'initiative Littoral du patrimoine des Grands Lacs constitue une occasion de créer ces voies d'accès.

Bénéficiaires

Ce plan profiterait à toutes les collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario. Il serait particulièrement intéressant pour le secteur touristique, les investissements dans l'infrastructure du transport jouant un rôle crucial dans la promotion du tourisme en facilitant l'accès aux nombreux attraits de la zone.

Le Comité estime que, dans une région largement inexploitée comme le Nord-Ouest de l'Ontario, l'accès à des routes de grande qualité est essentiel pour créer des débouchés économiques. La décision d'améliorer une route ne devrait pas être fondée uniquement sur le débit de circulation.

Conséquences financières

Le ministère des Transports a estimé les coûts de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne entre Thunder Bay et Nipigon, de la section située à l'ouest de Thunder Bay où les routes 11, 17 et 102 se séparent et de la section située entre Kenora et le Manitoba.

Les estimations des coûts qui seraient engagés pour améliorer les routes d'axe nord-sud varient considérablement et dépendent de l'ampleur des travaux et du niveau d'amélioration souhaité. Le Comité estime que le gouvernement fédéral devrait contribuer à l'amélioration de la route transcanadienne, comme il le fait dans d'autres provinces.

L'expansion ou l'amélioration des routes nécessiterait des affectations en capital supplémentaires. La question de l'entretien permanent de ces routes devra également être prise en compte.

Peu coûteuse, l'amélioration de la signalisation serait très visible et bien accueillie, et les coûts liés à la remise en place de haltes routières dépendraient du nombre de sites visés.

Point nº 8

Connectivité améliorée

Renseignements généraux

Au cours du XXIe siècle, la connexion Internet à haute vitesse deviendra une exigence essentielle pour fournir des services sociaux, d'éducation et de santé, participer à l'économie numérique et garantir que les collectivités sont économiquement compétitives et capables de maintenir une culture de l'innovation. Internet permet de réduire les obstacles que pose l'éloignement, un avantage dont le Nord-Ouest de l'Ontario pourrait tirer grandement profit. C'est pourquoi l'accès à un réseau à large bande est considéré comme l'une des composantes essentielles de l'infrastructure des collectivités.

Dans la plupart des régions du Nord, l'accès à Internet est offert à des vitesses plus faibles par le biais de services d'accès par ligne commutée. Le potentiel offert par Internet ne peut cependant être pleinement exploité que si l'on dispose de connexions à haute vitesse qui permettent d'offrir des services publics, p. ex., la formation à distance et les services de santé, et de faire du commerce électronique en créant des liens avec des clients, des fournisseurs et des associations oeuvrant dans l'industrie.

Dans bien des collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario, des réseaux régionaux ont déjà été mis en place pour répondre, à l'échelle locale, à la nécessité de disposer d'un accès abordable à Internet. Cependant, la nécessité d'améliorer continuellement les réseaux communautaires afin de répondre aux demandes des fournisseurs et des utilisateurs sur le plan de la vitesse et de la largeur de bande pose des défis au niveau de la mise en œuvre de ces améliorations. L'étendue et la population éparse de cette région rendent plus difficile la réalisation de ces objectifs par le secteur privé à lui seul.

Au cours des dernières années, le gouvernement de l'Ontario a participé activement à des projets d'expansion des services Internet à large bande dans les régions rurales et du Nord présentant des lacunes sur le plan de la connectivité. Ces lacunes ont été comblées au moyen de partenariats entre les secteurs public et privé ou d'autres solutions communautaires. La province a également établi des normes relatives à la prestation de services Internet à large bande dans les bureaux gouvernementaux et dans les principaux établissements publics. De nombreuses collectivités ont répondu en préparant des plans d'activités, mais n'ont souvent pu recueillir, auprès des gouvernements fédéral et provincial, les fonds nécessaires à leur mise en œuvre.

Lien avec la croissance intelligente

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario estime que l'accès Internet à haute vitesse doit être disponible à grande échelle afin que les collectivités du Nord-Ouest puissent concurrencer avec celles du Sud, tant du point de vue de l'accès aux principaux services publics que de celui des débouchés économiques réels.

L'initiative de croissance intelligente offre la possibilité aux responsables du gouvernement, de l'industrie et de la collectivité de discuter et de travailler ensemble à l'élaboration d'une vision commune concernant la connectivité dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Pour améliorer celle-ci, il faudra bien coordonner les efforts et établir des partenariats solides à l'échelle des collectivités. La réussite de la croissance intelligente reposera sur la capacité des collectivités de travailler ensemble.

Conseils formulés au gouvernement

8.1 Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario recommande que la province poursuive les efforts déployés pour rapprocher les intervenants clés afin de promouvoir un service Internet à large bande qui permettrait aux collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario, dont les collectivités autochtones, de surmonter les défis que pose la distance. Le Comité recommande qu'un service Internet à large bande soit offert dans le Nord-Ouest de l'Ontario d'ici quelques années.

8.2 Le Comité recommande également que la province continue de préconiser des solutions communautaires coordonnées, en partenariat avec le secteur privé et le gouvernement fédéral, lorsqu'il n'est pas économiquement possible pour le secteur privé d'agir seul. Les projets devraient permettre l'émergence de solutions locales originales.

8.3 Contact Nord, le réseau de formation et d'éducation à distance du Nord de l'Ontario, devrait adopter, dans le cadre de l'engagement pris par la province en matière de services Internet à large bande, un système de conférences par ordinateur en remplacement de son système de vidéoconférences.

8.4 La province devrait également contribuer à une vaste campagne de développement et de sensibilisation communautaire dont l'objectif serait d'établir des partenariats locaux et d'encourager les solutions locales existantes et éventuelles favorisant la prestation de services Internet à large bande de qualité.

Bénéficiaires

Les collectivités du Nord-Ouest de l'Ontario tireront toutes profit de la contribution importante que continuera d'apporter la province sur le plan de l'amélioration de la connectivité.

Conséquences financières

Les coûts constants liés à l'amélioration de la connectivité dans le Nord-Ouest de l'Ontario seront importants et l'engagement de la province à l'égard de l'accès à des services à large bande devra être soutenu par des investissements des secteurs public et privé dans la mise en place et l'amélioration d'un réseau de ce type.

Annexes

Annexe 1 : Résumé des consultations publiques

Le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario a organisé des discussions de groupe et des consultations publiques à Thunder Bay le 5 mars 2003 et à Kenora le 6 mars 2003. Le but de ces séances était de discuter des idées et recommandations mentionnées dans la lettre d'avis initiale du Comité au ministre des Affaires municipales et du Logement. Les commentaires et suggestions soulevés pendant les délibérations des groupes de discussion et les consultations publiques ont été utiles à la rédaction du rapport final du Comité.

La lettre d'avis initiale du Comité a également profité des présentations faites aux réunions mensuelles du Comité pendant la dernière année qui ont porté sur une multitude de sujets et de questions soulevés par divers particuliers, organismes et ministères.

La réaction à la lettre d'avis initiale a été étonnamment positive. Les participants aux groupes de discussion et aux consultations publiques ont convenu que les questions prioritaires du Comité représentaient bien les questions prioritaires de la région du Nord-Ouest. La rétroaction des participants aide à mieux formuler ces questions ou à améliorer la portée ou l'accent des recommandations précises du Comité.

Les participants étaient fortement en faveur de l'approche consultative et consensuelle de la croissance intelligente. En fait, plusieurs processus d'aménagement stratégique impopulaires ou infructueux réalisés par le passé ont été cités en exemple des raisons pour lesquelles l'approche de la croissance intelligente était nécessaire et de loin la méthode privilégiée.

Les participants ont aussi soulevé des inquiétudes quant au fait que les politiques et programmes importants sont souvent conçus par des décideurs du Sud de l'Ontario qui ne connaissent pas toutes les répercussions de leurs décisions sur le Nord de l'Ontario. La théorie voulant que la croissance intelligente puisse aider à améliorer cette situation (en réalité, elle l'a déjà améliorée) a été accueillie chaleureusement par les personnes présentes.

Pour ce qui est des recommandations précises, les personnes présentes à Thunder Bay et à Kenora ont fortement appuyé la recommandation d'une initiative d'obligations de développement rural dans le Nord qui permettrait à des investisseurs de contribuer à la mise en commun d'investissements de capitaux destinés aux entreprises de la région.

Autre domaine qui a été longuement discuté : la relation entre l'économie traditionnelle fondée sur les ressources dans le Nord-Ouest et les nombreuses possibilités lucratives qu'offre l'économie mondiale fondée sur le savoir. Les participants ont démontré qu'ils comprenaient bien le lien entre ces deux économies et ont reconnu que, dans les faits, l'économie fondée sur le savoir serait bâtie à partir des industries traditionnelles. Dans ce contexte, la nouvelle usine Trusjoist à Kenora est un excellent exemple d'entreprise à valeur ajoutée, fondée sur le savoir, tournée vers l'avenir et dont l'établissement est possible grâce à la disponibilité de fibre ligneuse dans la région.

De nombreux participants ont également mentionné que les idées et recommandations présentées au moyen de l'initiative de croissance intelligente sont essentiellement interreliées et nécessiteront une réaction coordonnée du gouvernement.

De plus, les participants ont reconnu qu'il est capital que la province fasse preuve de plus de leadership et qu'elle s'emploie plus directement à résoudre les questions relatives aux Autochtones. On a dit plus d'une fois qu'il ne serait pas possible de réaliser bien d'autres recommandations sans régler d'abord les questions importantes relatives aux Autochtones.

Il y a aussi eu une longue discussion sur la nécessité d'avoir de nombreux « défenseurs » de la croissance intelligente dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Plusieurs participants ont fait savoir qu'il faudra un grand nombre de défenseurs de cette cause – outre le ministre du Développement du Nord et des Mines – pour garantir que ces recommandations triomphent dans le dédale du processus décisionnel politique et de la politique publique. Les participants ont reconnu que des groupes communautaires et de l'industrie du Nord-Ouest ont un rôle essentiel à jouer pour faire avancer le programme de la croissance intelligente.

Enfin, on a proposé que la province fasse connaître ses intentions sérieuses et à long terme en ce qui touche la croissance intelligente et qu'elle maintienne le rythme actuel de l'initiative en faisant progresser rapidement un projet ou un programme de croissance intelligente « exemplaire ».

Annexe 2 : Soutien interministériel du Comité du Nord-Ouest

Comités interministériels sur la croissance intelligente

Le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente, l'organisme coordonnateur général de la croissance intelligente, a travaillé en étroite collaboration avec des ministères partenaires afin de coordonner et d'intégrer les programmes, les politiques et les initiatives, ainsi que d'appuyer les comités des initiatives de croissance intelligente.

Les ministères partenaires de la croissance intelligente comprennent les suivants :

- ministère des Transports;
- ministère des Finances (Société ontarienne SuperCroissance);
- ministère du Développement du Nord et des Mines;
- ministère des Richesses naturelles
- ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation;
- ministère du Tourisme et des Loisirs;
- ministère de la Culture;
- ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation;
- ministère de la Formation et des Collèges et Universités;
- ministère de l'Environnement.

Des représentants d'autres ministères sont également actifs, au besoin.

La structure interministérielle qui a bien fonctionné au cours de la dernière année pour appuyer la croissance intelligente et les travaux des comités comprend un Comité directeur ministériel et cinq comités interministériels de zone (un pour chaque comité). L'un des principaux rôles des comités de zone consiste à présenter des données, de l'information, des points de vue et des conseils pour appuyer les comités.

Comité directeur ministériel

Le Comité directeur ministériel est composé des directeurs des principaux ministères chargés de la croissance intelligente, il coordonne les données stratégiques des travaux des comités et le programme gouvernemental de la croissance intelligente. Il a servi de tribune de communication bidirectionnelle entre le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente et les ministères des membres, sur tous les aspects de l'initiative de croissance intelligente.

Comité interministériel de la zone du Nord-Ouest

Le Comité de la zone du Nord-Ouest a été une ressource importante pour le Comité des initiatives de croissance intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario, lui fournissant de l'information, des données et des commentaires pendant le processus de préparation des conseils au ministre. Le représentant du Bureau des services municipaux du Nord-Ouest, Ian Smith, copréside le comité avec Dave Laderoute, gestionnaire, Région du Nord-Ouest. Des représentants ont également travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente afin de coordonner et d'intégrer les politiques et programmes liés à la croissance intelligente.

Représentants du Comité de la zone du Nord-Ouest :

Dave Laderoute, gestionnaire, Région du Nord-Ouest

Larry Lambert, directeur régional, Région du Nord-Ouest, ministère des Transports

Elaine Lynch, gestionnaire, Région du Nord, ministère du Tourisme et des Loisirs/ministère de la Culture

Ian Smith, directeur régional, Bureau des services municipaux du Nord-Ouest, ministère des Affaires municipales et du Logement

Ron Waito, gestionnaire (par intérim), Unité de planification, Région du Nord-Ouest, ministère des Richesses naturelles

Frank Wilson, directeur, Bureau régional de Thunder Bay, ministère des Richesses naturelles

Arlene Smith, gestionnaire de district, ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Annexe 3 : Profil de la zone du Nord-Ouest de l'Ontario

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Projections démographiques par municipalité (en milliers)

	1996	1999	2021	% Variation 1999–2021
Kenora	67,4	68,0	77,7	14,3
Rainy River	24,0	23,7	24,3	2,5
Thunder Bay	162,9	159,3	160,0	0,4
Nord-Ouest de l'Ontario	**254,3**	**251,0**	**262,0**	**4,4**

Croissance démographique totale projetée (1999-2021) : 11.000

Nombre de régions métropolitaines de recensement (RMR) : 1 – Thunder Bay

Profil d'âge :

Tranches d'âge	1996 (%)	2021 (%)
0-14	20,5	16,5
15-6	67,2	65,4
65+	12,3	18,1

Source : Ministère des Finances, 2000

Population : Tranches d'âge

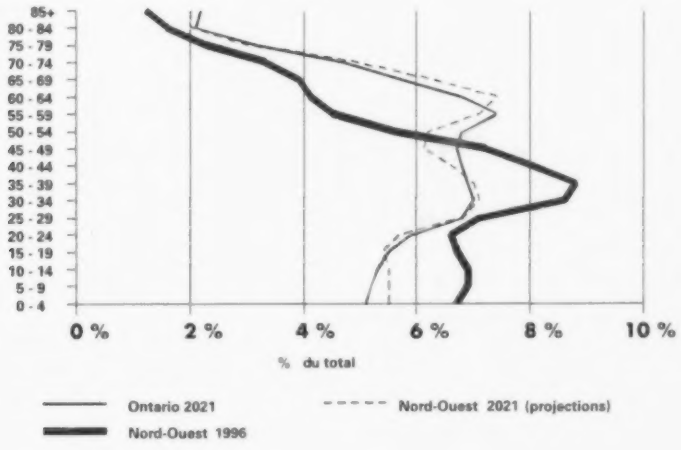

Source : Ministère des Finances, 2000

Mise à jour sur le recensement de 2001

Population par district ou par municipalité (en milliers)

	1996	2001	Variation absolue 1996–2001	% changement 1996–2001
Kenora	63,4	61,8	– 1,6	– 2,5 %
Rainy River	23,1	22,1	– 1,0	– 4,4 %
Thunder Bay	157,6	150,9	– 6,7	– 4,3 %
Nord-Ouest de l'Ontario	**244,1**	**234,8**	**– 9,3**	**– 3,8 %**

Source : Statistique Canada, 2001

Nota : Dans ce tableau, les chiffres illustrant la population au Recensement de 1996 ne correspondent pas à ceux présentés dans le tableau des prévisions démographiques figurant en page 1, ceci en raison de ce que l'on appelle communément le sous-dénombrement. Il arrive que de nombreuses personnes ne soient pas dénombrées au recensement, soit parce qu'elles n'ont pas reçu le questionnaire ou que la personne qui l'a rempli n'y a pas inscrit leur nom, soit parce qu'elles n'avaient pas de lieu de résidence habituel le jour du recensement. Au Recensement de 1996, le sous-dénombrement a été en moyenne de 2,6 %. Les données du recensement apparaissant dans le tableau qui précède ne tiennent pas compte de ce phénomène; en revanche, celui-ci est pris en considération dans les prévisions du ministère des Finances (page 1 du profil).

Revenu des ménages en 1996 :

Moyenne:	50 500 $	(54 300 $ en Ont.)
Médiane (par municipalité $):		(45 200 $ en Ont.)
Kenora	43 000	
Rainy River	39 800	
Thunder Bay	45 700	

Source : Statistique Canada, 1996

Types de logement (1996) :

Maison (unifamiliale)	74,2%
Maison (jumelée)	3,3%
Maison (en rangée)	2,2%
Appartement (duplex)	3,2%
Appartement (immeuble < 5 étages)	11,1%
Appartement (immeuble = 5 étages)	3,1%
Autre	2,9%
TOTAL DES PARCS DE LOGEMENT:	**90 635**

Source : Statistique Canada, 1996

EMPLOI

Main d'oeuvre (1996) :	122 930	
Taux d'activité (1996) :	65,4%	(66,3% en Ont.)
Ratio emploi / population (1996):		
Kenora	57,7	
Rainy River	57,6	
Thunder Bay	58,1	
NO de l'Ontario	58,0	
Ontario	60,2	

(Nombre d'emplois disponibles dans la municipalité ou le district pour 100 membres de la population résidente)

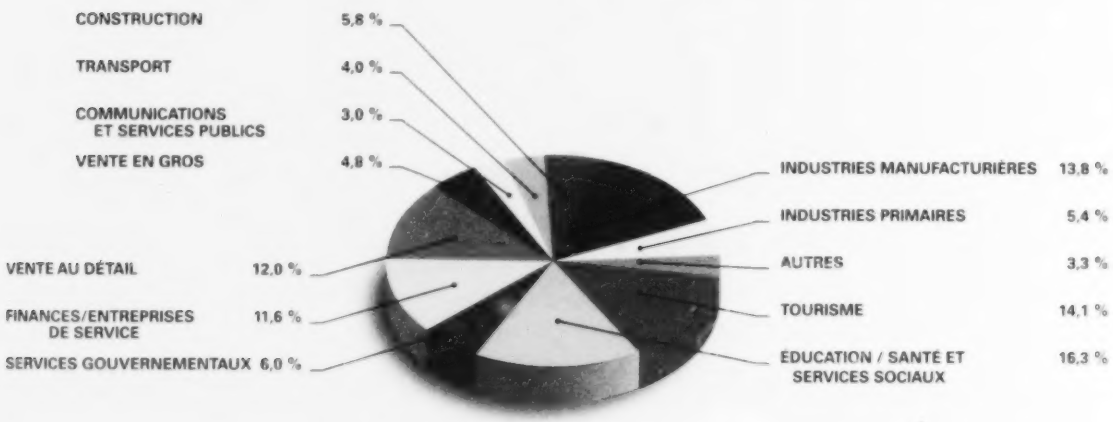

Main d'oeuvre totale à l'intérieur de la zone d'étude :122 930

Source : Statistique Canada, 1996

TRANSPORT

Trafic commercial en camion en 2000* (par jour)

	À destination du Nord-Ouest de l'Ontario :	En provenance du Nord-Ouest de l'Ontario :
Voyages :	1 560	1 450
Valeur des biens :	25 millions de dollars	20 millions de dollars

Source : MTO
* Projections
Les totaux ne représentent que les véhicules circulant sur le réseau routier provincial et n'englobent pas tout le trafic commercial.

N^bre d'immatriculations de vehicules automobiles (1998) : 195 748 (Statistique Canada)

Aéroports du Canada (avec tours de contrôle NAV) : 1 – Aéroport international de Thunder Bay

Passages frontaliers internationaux (véhicules) : 3 – Fort Frances, Pigeon River, Rainy River

ENVIRONNEMENT

Nombre d'offices de protection de la nature : **1**

Lakehead

(Conservation Ontario; nombre d'offices à l'intérieur de la zone en tout ou en partie)

Nombre de parcs provinciaux et de zones de protection de la nature : **27**

(Source : Ministère du Tourisme, 1996)

COMMUNAUTÉ

Nombre d'hôpitaux : 14

Lits publics dotés en personnel et en serivce : 1 389

(Source: Association des hôpitaux de l'Ontario, juin 2001)

Établissements d'enseignement :

Collèges : 1 (Confederation)

Universités : 1 (Lakehead)

(Source : Ministère de la Formation et des Collèges et universités)

AGRICULTURE

Année	Nombre de fermes	Recettes agricoles brutes $	Fermes par territoires de recensement (acres)
1986	791	35,6 millions	306 683
1991	747	44,7 millions	288 539
1996	753	46,1 millions	282 601
Variation entre 1986–1996	-38	+10,5 millions	-24 082
% de variation	-4.8 %	+29.3 %	-7,9%

Source: MAAARO, Statistique Canada

Annexe 4 : Membres du Comité de la zone du Nord-Ouest

Glenn Witherspoon (président du Comité)
Maire de Fort Frances

Glenn Witherspoon est maire de Fort Frances depuis 11 ans. Il a été élu pour la première fois au conseil municipal en 1985, où il a servi deux mandats à titre de conseiller.

Le maire Witherspoon a été président à trois reprises de l'association municipale de Rainy River. Il est ancien président de l'association municipale du Nord de l'Ontario et ancien membre exécutif du comité du Nord au sein de l'Association des municipalités de l'Ontario.

Le maire Witherspoon a été le premier président du nouveau conseil d'administration de district des services sociaux de Rainy River, et il a représenté le Nord de l'Ontario lors des discussions tenues en 1996 sur le transfert de la province au secteur municipal.

Ken Boshcoff
Maire de Thunder Bay

Ken Boshcoff est maire de Thunder Bay depuis 1997. Il a été élu au conseil en 1978 à titre de conseiller municipal et il a exercé les fonctions de conseiller général pendant plusieurs années.

Le maire Boshcoff est ancien président de l'association municipale du Nord-Ouest de l'Ontario et de l'Ontario Good Roads Association, et membre du conseil de l'Association des municipalités de l'Ontario. Il a été administrateur de plusieurs organismes, dont la Monnaie royale canadienne, et de divers groupes communautaires, environnementaux et sans but lucratif.

Il a exercé les fonctions d'urbaniste auprès des Affaires indiennes et du Nord Canada, de vice-président de la société d'assurances Reed Stenhouse, de directeur du marketing pour l'administration portuaire de Thunder Bay, de chargé de cours à l'Université Lakehead et de vice-président chez Boshcoff & Associates Insurance.

Le maire Boshcoff est titulaire d'un baccalauréat ès arts en sciences politiques et en économie de l'Université Lakehead, et d'une maîtrise en études de l'environnement de l'Université York.

Donald S. Bubar
Président et chef de la direction, Avalon Ventures Ltd.

Depuis 1995, Donald Bubar exerce les fonctions de président et de chef de la direction d'Avalon Ventures Ltd., une petite société d'exploration et d'exploitation minière établie à Toronto, qui a un bureau d'exploration à Thunder Bay. La société Avalon fait principalement de l'exploration de métaux rares et précieux dans le nord-ouest de l'Ontario et le sud du Manitoba; elle exploite actuellement le gisement « Big Whopper » de lithium et tantale à Separation Rapids, près de Kenora (Ontario).

Avant cela, M. Bubar était gestionnaire de l'exploration, puis vice-président de l'exploration pour la société Aur Resources Inc., et ce, de 1984 à 1994. Il fut l'un des auteurs de la découverte en 1989 des gisements de cuivre, de zinc, d'argent et d'or de Louvicourt, près de Val d'Or (Québec).

M. Bubar est géologue prospecteur titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'Université McGill (1977) et d'une maîtrise ès sciences de l'Université Queen's (1981).

David Canfield
Maire de la ville de Kenora

David Canfield est maire de la ville de Kenora. Au cours des années 80, il a pris une part active au mouvement syndical ouvrier et été président, de 1988 à 1992, du conseil du travail de Kenora-Keewatin et de district. Il a également fait partie du conseil international du travail (englobant la région du Midwest américain et le Canada), dont il a été président en 1994.

Le maire Canfield a été élu conseiller de la ville de Jaffray Melick en 1991, puis élu maire en 1994. Lorsque Kenora, Keewatin et Jaffray Melick ont fusionné pour devenir la ville de Kenora en 2000, il a été élu maire de la nouvelle ville.

Le maire Canfield a été élu membre du conseil exécutif de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) en 1997. En 1998, il était nommé président de la Northwestern Ontario Municipal Association (NOMA), et la même année, vice-président de l'AMO, représentant le Nord de l'Ontario. Le maire Canfield siège encore maintenant à plusieurs comités permanents de l'AMO et de la NOMA.

Lorne Crawford
Président de Northwestern Strategies Inc.

Lorne Crawford est propriétaire et président de Northwestern Strategies Inc., une société d'experts-conseils en foresterie. Avant de lancer son entreprise, il était vice-président régional de Woodlands Northwest, Avenor Inc, et il a également travaillé pour la société Northwood Pulp and Paper en Colombie-Britannique.

M. Crawford a siégé à divers comités industriels et gouvernementaux sur les sujets suivants : droit de coupe, bois de sciage et autres, au cours des 25 dernières années. Il est ancien président et membre fondateur de la Northwestern Ontario Log Transportation Association, ancien membre du Forest Industry Action Group, et ancien président du conseil de Woodlands de l'Ontario Forest Industries Association.

M. Crawford est membre du comité consultatif des forêts du ministère des Richesses naturelles, du Fonds du patrimoine vital de l'Ontario, du conseil d'administration Forest Capital 2000, et du comité consultatif du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario.

M. Crawford est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie forestier de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Sandy Dickson
Copropriétaire et gestionnaire de Canoe Canada Outfitters

Sandy Dickson, présidente provinciale du Conseil consultatif de la chasse et de la pêche, participe depuis 29 ans à l'industrie du tourisme. Elle est copropriétaire et gestionnaire de Canoe Canada Outfitters, et copropriétaire et présidente de la société Atikokan Aero Services Inc.

M[me] Dickson a été présidente de la chambre de commerce d'Atikokan. Elle a reçu le prix du « Tourist Outfitter of the Year » décerné par la Northern Ontario Tourism Outfitters Association et le prix de la femme exceptionnelle dans le secteur du tourisme. En 2001, le ministre du Tourisme lui remettait le prix Bob Giles pour sa contribution marquante à l'industrie du tourisme.

Cliff Friesen
Vice-président directeur, Bearskin Airlines

Cliff Friesen, vice-président directeur de Bearskin Airlines, se voue depuis plusieurs années au secteur du tourisme. Il est président de plusieurs sociétés, dont la Thunder Bay Air Park et Happy Time Tours and Travel.

M. Friesen siège au conseil d'administration de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Il est ancien administrateur de la chambre de commerce de Thunder Bay, ancien administrateur de la chambre de commerce de l'Ontario et ancien administrateur du Conseil ontarien du tourisme.

Patricia Lang
Présidente, College Confederation

Patricia Lang est présidente du Confederation College, établi à Thunder Bay, depuis juillet 2000. M[me] Lang a occupé divers postes de cadre au Georgian College de Barrie, au cours des 15 dernières années.

Elle possède une solide expérience du secteur postsecondaire acquise au Québec et en Ontario, notamment dans des fonctions d'enseignante au Northern College de Timmins et au Cambrian College de Sudbury.

Une porte-parole enthousiaste de l'acquisition continue du savoir, M[me] Lang est titulaire d'une maîtrise ès arts de Central Michigan University et d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Mary L. MacKenzie
Secrétaire et directrice des services généraux et de planification, Municipalité de Sioux Lookout

Mary MacKenzie est secrétaire et directrice des services généraux et de planification de la municipalité de Sioux Lookout. Elle travaille pour la municipalité depuis 20 ans, dont 11 ans à titre de secrétaire. Elle siège au conseil d'administration de l'Association des secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario, et est membre de son comité de gestion.

Michael McGuire
Président, Association des Métis autochtones de l'Ontario

Michael McGuire est président de l'Association des Métis autochtones de l'Ontario. Il est dirigeant communautaire depuis 1966 et membre fondateur du mouvement des Métis de l'Ontario.

M. McGuire a joué un rôle de premier plan dans la formation de relations et de partenariats solides entre les groupes autochtones et le gouvernement, les investisseurs privés, les particuliers et les collectivités métisses.

Depuis 1995, M. McGuire est gouverneur et membre du conseil d'administration du Congrès des Peuples Autochtones (CPA). Il est également membre fondateur de l'organisme qui a précédé le CPA, le Conseil national des autochtones du Canada.

M. McGuire a participé à diverses initiatives d'aide aux entreprises métisses de l'Ontario, dont des constructions domiciliaires, la formation, l'éducation et des services d'appoint aux entreprises. Il a récemment réussi à revitaliser la tribu des Métis des bois.

Pat Richardson
Mairesse de Marathon

Pat Richardson est mairesse de la ville de Marathon. La mairesse Richardson est également membre du conseil d'administration de l'Hôpital général Wilson Memorial et présidente de la Commission des services policiers de Marathon.

La mairesse Richardson a été conseillère scolaire pendant 16 ans et présidente du Conseil scolaire du lac Supérieur pendant huit ans.

Mike Shusterman
Président, Land-of-Nipigon Chamber of Commerce

Mike Shusterman est président de la Land-of-Nipigon Chamber of Commerce. Il est directeur général de la Weyerhaeuser Nipigon Plywood Division depuis trois ans. Il a également travaillé pour la société Weldwood of Canada et le ministère des Richesses naturelles.

M. Shusterman est président désigné de la Northwestern Ontario Associated Chamber of Commerce et membre du comité de développement économique de Land-of-Nipigon.

Il a également été membre de la chambre de commerce et du comité de développement économique de Sturgeon Falls, trésorier de l'association des produits forestiers de Temagami et membre du comité consultatif sur les forêts du Collège Algonquin.

Harold Wilson
Northwestern Ontario Development Network

Harold Wilson est né et a grandi à Thunder Bay. Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Queen's (1985), il a travaillé dans le secteur du développement économique dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Ontario, et s'est spécialisé dans la petite entreprise et l'expansion commerciale.

Depuis 1998, M. Wilson exerce les fonctions de directeur administratif du Northwestern Ontario Development Network, un organisme qui représente les bureaux de développement économique, les organismes d'Aide au développement des collectivités et d'autres partenaires dans le Midwest. Il collabore avec la Northwestern Ontario Municipal Association et les Northwestern Ontario Associated Chambers of Commerce à des projets d'essor économique régional, dont l'organisation du congrès Great Rendezvous, qui a eu lieu en novembre dernier.

En 1998-1999, M. Wilson était président de la chambre de commerce de Thunder Bay et il siège toujours à son conseil d'administration. Depuis 2000, il est administrateur de l'Hôpital régional de Thunder Bay, du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et du Conseil du développement économique de l'Ontario.

Sidney Wintle
Maire de la ville de Dryden

Sidney Wintle a été élu maire de la ville de Dryden en 2000. Il a été élu pour la première fois au conseil de Dryden en 1998, où il a servi trois mandats à titre de conseiller.

Le maire Wintle est membre du comité consultatif de développement économique de Dryden, de la commission des services du district de Kenora, de la commission des services policiers, et est ancien conseiller scolaire du Conseil scolaire du district de Dryden. À titre de maire, M. Wintle siège également à diverses commissions.

Le maire Wintle est comptable en management accrédité et a travaillé à titre de comptable et de gestionnaire auprès d'un employeur important de Dryden dans le secteur des scieries, des bois et du traitement de données.

Harvey Yesno
Président et chef de la direction, Nishnawbe-Aski Development Fund

Harvey Yesno est président et chef de la direction du Nishnawbe-Aski Development Fund, poste qu'il occupe depuis 1993. Avant cela, il a servi cinq mandats à titre de chef de la Première nation d'Eabametoong et un mandat à titre de conseiller. Au cours des 20 dernières années, M. Yesno a participé activement à La Fraternité des Indiens du Canada, à l'Assemblée des Premières Nations et au Grand conseil du traité n° 9 de la Nation nishnawbe-aski. À la fin des années 80, il a fondé le service aérien Mid Can Air, qu'il a exploité pendant sept ans.

M.Yesno est président de la société Neegani Investment Management Inc., vice-président du Northwestern Ontario Development Network, administrateur de Nishnawbe-Aski Nation Investments Ltd., secrétaire de la Wawatay Native Communications Society et administrateur de la société Ontario First Nations General Partner Inc.

M.Yesno est titulaire d'un diplôme en technologie d'entretien de l'avionique, qu'il a reçu en 1977 du Collège Confederation. Il habite maintenant à Thunder Bay, mais il a passé la plus grande partie de son existence dans sa collectivité natale de la Première nation d'Eabametoong.

Glenn Witherspoon, président
Comité des initiatives de croissance
intelligente du Nord-Ouest de l'Ontario
a/s du Secrétariat des initiatives de croissance intelligente
777, rue Bay, 14e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5
Téléphone : (sans frais) 1 866 479-9781
Télécopieur : 416-585-6051
Courriel : smartgrowth@mah.gov.on.ca

ISBN 0-7794-4735-2
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003
Available in English
Shape the Future